



# Le journal des Marchés Publics Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0  
Open Contracting  
eJDM  
**Pridesoft  
Mobile**  
e-CNE  
Transparence  
e-Regulation  
e-Governance



Gratuit sur Google play

GOVERNANCE PUBLIQUE

06

EDUCATION

04

ECONOMIE

01

INFRASTRUCTURE

02

ADMINISTRATION

05

BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS

03

**CONTACTS AGENCE**

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun

Tel : 222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09

Fax : 222 20 60 43 / 222 20 33 26

Mail:infos@armp.cm. Web:www.armp.cm

**CONTACTS PRIDESOFT**

Tel : 222 20 49 17

Web : pridesoft.armp.cm

Mail : pridesoft@armp.cm

N° 1696

3 Décembre 2018

3 December 2018

5:46 PM/17H:46

à Timbrer

## PUBLICITÉ

### Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

### Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

### Prestataire

Raison Sociale(\*) : .....

N° Carte Contribuable(\*) : .....

N ° Registre de Commerce(\*) : .....

Statut Juridique(\*) :  ETS  SARL  SA

Type Entreprise(\*) :  TPE  PE  PME  PMI  GE

Capital (chiffres en FCFA): .....

### Localisation

Pays : ..... Ville : .....

Adresse(\*\*) : ..... B.P. : .....

Tél.(\*) : ..... Fax : .....

E-mail(\*) : .....

Site web : .....

### Information sur la Commande Publique

Type Procédure(\*) : AOIO  AOIR  AONO  AONR  BC  DC  DP  AMI/ASMI  GG

Exercice(\*) : .....

Référence(\*) : .....

Maître d'Ouvrage(\*) : ..... Autorité Contractante : .....

Objet(\*) : .....

.....

Montant(en chiffres)(\*) : .....

Date Signature(\*) : .....

### Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(\*) :  Express Union (N° 91190008943026)  CC EC-SA (N° 100-017265-314-30)  BICEC (N° 97568660005/16)

Banque Atlantique (N° 9510173000510)  SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691)  Paierie Générale

N° Reçu Versement/Virement(\*) : .....

Date de Versement(\*) : .....

### Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(\*) :  Oui  Non | Copie Carte Contribuable :  Oui  Non

Copie de la Commande Publique (BCA, AAO)(\*) :  Oui  Non | Copie Registre de Commerce :  Oui  Non

(\*) Champs à remplir obligatoirement.  
(\*\*) quartier, rue, etc....



**SOMMAIRE****# RESUME DES CONSULTATIONS**

**1**

**Reference** [001/AONO/OC-CO/AG/CIPM/2018](#) [Lire](#)

**Titre/objet** AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/OC-CO/AG/CIPM/2018 DU 16/03/2018 POUR L'ACQUISITION DE DIX-HUIT (18) BÂCHES DE FUMIGATION POUR LE COMPTE DE L'OFFICE CÉRÉALIER.

**Nature de prestation** Approvisionnements Généraux

**Date de cloture** 16-04-2018

**2**

**Reference** [002/AONO/OC/DG-OC/CIPMy2018](#) [Lire](#)

**Titre/objet** AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°002/AONO/OC/DG-OC/CIPMY2018 DU 28 /11/ 2018 POUR LA FOURNITURE D'UNE POLICE D'ASSURANCE AUTOMOBILE (Y COMPRIS LES VIGNETTES), MARCHANDISES TRANSPORTÉES, INCENDIE BÂTIMENTS ET STOCKS À L'OFFICE CÉRÉALIER

**Nature de prestation** Services et Prestations Intellectuelles

**Date de cloture** 19-12-2018

**3**

**Reference** [2018/013/AONR/UN/R/SG/DIPD/2018](#) [Lire](#)

**Titre/objet** AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 2018/013/AONR/UN/R/SG/ DIPD/ 2018 DU 28 NOV 2018 POUR LA MAÎTRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC PÉDAGOGIQUE (AMPHI 500 ET BUREAUX CONNEXES) DE LA FACULTÉ DES ARTS, LETTRES ET SCIENCES HUMAINES (FALSH) DE L'UNIVERSITÉ DE NGAOUNDÉRÉ.

**Nature de prestation** Services et Prestations Intellectuelles

**Date de cloture** 14-12-2018

**4**

**Reference** [2018/014AONR/UN/R/DIPD/2018](#) [Lire](#)

**Titre/objet** AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 2018/014AONR/UN/R/DIPD/2018 DU 28 NOV 2018 POUR LA MAÎTRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC PÉDAGOGIQUE (AMPHI 500 ET BUREAUX CONNEXES) DE L'ÉCOLE DES SCIENCES ET DE MÉDECINES ET VÉTÉRAIRE (ESMV) DE L'UNIVERSITÉ DE NGAOUNDÉRÉ.

**Nature de prestation** Services et Prestations Intellectuelles

**Date de cloture** 14-12-2018

**5**

**Reference** [07/AONR/MINESUP/CIPM/2018 DU 16/11/2018](#) [Lire](#)

**Titre/objet** AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°07/AONR/MINESUP/CIPM/2018 DU 16 NOVEMBRE 2018 RELATIF AU RECRUTEMENT DES CONSULTANTS CHARGÉS DE L'ÉLABORATION DES PROGRAMMES HARMONISÉS DES INSTITUTS UNIVERSITAIRES DE TECHNOLOGIE (IUT) ET DES « COLLEGES OF TECHNOLOGY » (COT) DES UNIVERSITÉS D'ÉTAT. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR.

**Nature de prestation** Services et Prestations Intellectuelles

**Date de cloture** 11-12-2018

## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>6</b>	<b>Reference</b> <a href="#">08/AONR/MINESUP/CIPM/2018 DU 16/11/2018</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE N°08/AONR/MINESUP/CIPM/2018 DU 16 NOVEMBRE 2018 POUR LE RECRUTEMENT DES CONSULTANTS CHARGES DE LA REALISATION DES ETUDES RELATIVES A LA PRODUCTION D'UN DOCUMENT DE CADRAGE ACADEMIQUE DE LA PROFESSIONNALISATION DES ENSEIGNEMENTS UNIVERSITAIRES AU CAMEROUN.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR. <b>Nature de prestation</b> Services et Prestations Intellectuelles <b>Date de cloture</b> 11-12-2018
----------	---

<b>7</b>	<b>Reference</b> <a href="#">N ° 041/AONO/MINSANTE/CMPM/2018</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN ° 041/AONO/MINSANTE/CMPM/2018 POUR LE GARDIENNAGE PENDANT 12 (DOUZE) MOIS (DU 1ER JANVIER AU 31 DECEMBRE 2019) DU BATIMENT PRINCIPAL DU MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE ET DE CERTAINS SERVICES ANNEXES <b>Nature de prestation</b> Autres Infrastructures <b>Date de cloture</b> 27-12-2018
----------	--

<b>8</b>	<b>Reference</b> <a href="#">029/AONO/CAMWATER/DG/CIPM/2018 DU 03/12/2018</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> AVIS D'APPEL D'OFFRES AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°029/AONO/CAMWATER/DG/CIPM/2018 DU 03/12/2018 POUR LA FOURNITURE DES SERVICES D'ASSURANCE AUTOMOBILE A LA CAMWATERFINANCEMENT : BUDGET DE FONCTIONNEMENT DE LA CAMWATER, EXERCICES 2018 ET SUIVANTS <b>Nature de prestation</b> Services et Prestations Intellectuelles <b>Date de cloture</b> 19-12-2018
----------	---

<b>9</b>	<b>Reference</b> <a href="#">030/AONO/CAMWATER/DG/CIPM/2018 DU 03/12/2018</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> AVIS D'APPEL D'OFFRES AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°030/AONO/CAMWATER/DG/CIPM/2018 DU 03/12/2018 POUR LA FOURNITURE DES SERVICES GLOBALE DOMMAGES ET RESPONSABILITÉ CIVILE A LA CAMWATER FINANCEMENT : BUDGET DE FONCTIONNEMENT DE LA CAMWATER, EXERCICES 2018 ET SUIVANTS <b>Nature de prestation</b> Services et Prestations Intellectuelles <b>Date de cloture</b> 19-12-2018
----------	---

<b>10</b>	<b>Reference</b> <a href="#">031/AONO/CAMWATER/DG/CIPM/2018 DU 03/12/2018</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> AVIS D'APPEL D'OFFRES AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°031/AONO/CAMWATER/DG/CIPM/2018 DU 03/12/2018 POUR LA FOURNITURE DES SERVICES D'ASSURANCE INDIVIDUEL ACCIDENT ET FRAISFUNÉRAIRES A LA CAMWATERFINANCEMENT : BUDGET DE FONCTIONNEMENT DE LA CAMWATER, EXERCICES 2018 ET SUIVANTS <b>Nature de prestation</b> Services et Prestations Intellectuelles <b>Date de cloture</b> 19-12-2018
-----------	---

<b>11</b>	<b>Reference</b> <a href="#">N°012/DC/MINSANTE/CSPM-PNLP/18</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> AVIS DE CONSULTATION N°012/DC/MINSANTE/CSPM-PNLP/18 DU _23/11/2018__RELATIVE A LA FOURNITURE, ET LA MISE EN SERVICE DE LA CONNEXION INTERNET HAUT DEBIT AU GROUPE TECHNIQUE CENTRAL DU PROGRAMME NATIONAL DE LUTTE CONTRE LE PALUDISME <b>Nature de prestation</b> Autres Infrastructures <b>Date de cloture</b> 27-12-2018
-----------	--



**# RESUME DES CONSULTATIONS**

**12**

**Reference** [39/C/C.BTA 1er/SG/2018](#) [Lire](#)

**Titre/objet** COMMUNIQUE N°39/C/C.BTA 1ER/SG/2018 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/C.BTA 1ER /CDPMLD/ 2018 DU 18/10/2018 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE SIX (06) BLOCS DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE, SIX (06) BLOCS LATRINES À SIX (06) COMPARTIMENTS ET DEUX (02) BLOCS ADMINISTRATIFS DANS CERTAINES ÉCOLES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE BERTOUA1ER , DÉPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, RÉGION DE L'EST (LOT UNIQUE)

**Nature de prestation** Bâtiments et Equipements Collectifs

**Date de cloture** N/A

**13**

**Reference** [N° D13-310 /C/MINSANTE/CAB/DRFP/SDBF/SMP/BAO](#) [Lire](#)

**Titre/objet** COMMUNIQUE N° D13-310 /C/MINSANTE/CAB/DRFP/SDBF/SMP/BAO PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°031/AONO/MINSANTE/CMPM/2018 RELATIF A LA MISE EN PLACE, L'ENTRETIEN ET L'APPROVISIONNEMENT EN CREDIT DE COMMUNICATION DE DEUX (02) FLOTTES TELEPHONIQUES AU PROGRAMME NATIONAL DE LUTTE CONTRE LA TUBERCULOSE EN 02 LOTS FINANCEMENT : FONDS MONDIAL

**Nature de prestation** N/A

**Date de cloture** N/A

**14**

**Reference** [COMMUNIQUE N°001/CICAM/DG/2018](#) [Lire](#)

**Titre/objet** COMMUNIQUE N°001/CICAM/DG/2018 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°02/AONO/CICAM-CIPM/2018 DU 09 NOVEMBRE 2018 POUR LA FOURNITURE D'UN SYSTEME BIOMETRIQUE DE CONTROLE DES ENTREES ET AMENAGEMENTS DE LA GUERITE AU SIEGE DE LA COTONNIERE INDUSTRIELLE DU CAMEROUN (CICAM)

**Nature de prestation** Approvisionnements Généraux

**Date de cloture** N/A

**15**

**Reference** [06/C/C/SG/CDPM/2018 DU 24/10/2018](#) [Lire](#)

**Titre/objet** COMMUNIQUE N°06/C/C/SG/CDPM/2018 DU 24/10/2018 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE COSTATION N°002/DC/C/LOUM/CDPM/2018 DU 25 SEPTEMBRE 2018 POUR LES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION DU VILLAGE MABOMBE DE LOUM, DANS LA COMMUNE DE LOUM, ARRONDISSEMENT DE LOUM, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.

**Nature de prestation** N/A

**Date de cloture** N/A

**16**

**Reference** [04/C/C/SG/CDPM/2018 DU 27/09/2018](#) [Lire](#)

**Titre/objet** COMMUNIQUE N°04/C/C/SG/CDPM/2018 DU 27/09/2018 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE COSTATION N°001/DC/C/LOUM/CDPM/2018 DU 10 AOUT 2018 POUR LES TRAVAUX D'ACHÈVEMENT DE LA CONSTRUCTION DE VINGT (20) BOUTIQUES REPARTIES EN DEUX BLOCS AU MARCHÉ DE LOUM, DANS LA COMMUNE DE LOUM, ARRONDISSEMENT DE LOUM, DÉPARTEMENT DU MOUNGO, RÉGION DU LITTORAL

**Nature de prestation** Approvisionnements Généraux

**Date de cloture** N/A

## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>17</b>	<b>Reference</b> <a href="#">34/DM/C/EBONE/SG/2018 DU 15/11/2018</a> <a href="#">Lire</a>  <b>Titre/objet</b>  <b>Nature de prestation</b>  <b>Date de cloture</b>	<p>DECISION MUNICIPALE N°34/DM/C/EBONE/SG/2018 DU 15/11/2018 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 09/AONO/MINDDEVEL/RLT/ DMGO/C/EBONEISG/2018 DU 01 OCTOBRE 2018 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT D'ASTREINTE AU CENTRE DE SANTÉ INTÉGRÉ DE NKONGNINE DANS L'ARRONDISSEMENT DE NLONAKO, DÉPARTEMENT DU MOUNGO.</p> <p>Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p>N/A</p>
-----------	--	--

<b>18</b>	<b>Reference</b> <a href="#">DECISION N°01/CICAM/DG/2018</a> <a href="#">Lire</a>  <b>Titre/objet</b>  <b>Nature de prestation</b>  <b>Date de cloture</b>	<p>DECISION N°01/CICAM/DG/2018 PORTANT ATTRIBUTION DE MARCHÉ SUITE A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°02/AONO/CICAM-CIPM/2018 DU 09 NOVEMBRE 2018 POUR LA FOURNITURE D'UN SYSTEME BIOMETRIQUE DE CONTROLE DES ENTREES ET AMENAGEMENTS DE LA GUERITE AU SIEGE DE LA COTONNIERE INDUSTRIELLE DU CAMEROUN (CICAM)</p> <p>Approvisionnements Généraux</p> <p>N/A</p>
-----------	--	--

<b>19</b>	<b>Reference</b> <a href="#">003/D/RE/DK/CNGBK/SG/CPDM/KADEY/2018</a> <a href="#">Lire</a>  <b>Titre/objet</b>  <b>Nature de prestation</b>  <b>Date de cloture</b>	<p>DECISION N°003/D/RE/DK/CNGBK/SG/CPDM/KADEY/2018 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/RE/DK/CNGBK/SG/CDPM/2018 DU 30 OCTOBRE 2018 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA MAITRISE D'OEUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE(04) BLOCS DE DEUX(02) SALLES DE CLASSE. QUATRE BLOCS ADMINISTRATIFS ET QUATRE BLOCS LATRINES DANS CERTAINES ECOLES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE NGUELEBOK, DEPARTEMENT DE LA KADEY, REGION DE L'EST,</p> <p>Services et Prestations Intellectuelles</p> <p>N/A</p>
-----------	---	--

<b>20</b>	<b>Reference</b> <a href="#">121/D/C.BERTOUA 1er/SG/2018</a> <a href="#">Lire</a>  <b>Titre/objet</b>  <b>Nature de prestation</b>  <b>Date de cloture</b>	<p>DECISION N°121/D/C.BERTOUA 1ER/SG/2018PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/C.BERTOUA 1ER /CDPMP-LD/2018 DU 18/10/2018 POUR LA MAÎTRISE D'OEUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE SIX (06) BLOCS DE DEUX (02) SALLES DE DASSE. SIX (06) BLOCS LATRINES À SIX (06) COMPARTIMENTS ET DEUX (02) BLOCS ADMINISTRATIFS DANS CERTAINES ÉCOLES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE BERTOUA 1ER, DÉPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, RÉGION DE L'EST (LOT UNIQUE)</p> <p>Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p>N/A</p>
-----------	--	--

<b>21</b>	<b>Reference</b> <a href="#">DECISION MUNICIPALE N° /DM/CDIMO/CIPM/16</a> <a href="#">Lire</a>  <b>Titre/objet</b>  <b>Nature de prestation</b>  <b>Date de cloture</b>	<p>DECISION MUNICIPALE N° /DM/CDIMO/CIPM/16 PORTANT ATTRIBUTION D'UN MARCHÉ PUBLIC</p> <p>Autres Infrastructures</p> <p>N/A</p>
-----------	---	---

**# RESUME DES CONSULTATIONS**

**22**

**Reference** [33/DM/C/EBONE/SG/2018 DU 05/11/2018](#) [Lire](#)

**Titre/objet** DECISION MUNICIPALE N°33/DM/C/EBONE/SG/2018 DU 05/11/2018 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° ° 02/AC/MINDDEVEL/RLT/DMGO/SG/CIPM/2018 DU 28 SEPTEMBRE 2018 EN PROCÉDURE DE GRÉ À GRÉ POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE SALLE DE CLASSE À L'ECOLE PUBLIQUE DE BEMDJO DANS L'ARRONDISSEMENT DE NLONAKO, DÉPARTEMENT DU MOUNGO.

**Nature de prestation** N/A

**Date de cloture** N/A

**23**

**Reference** [35/DM/C/EBONE/SG/2018 DU 15/11/2018](#) [Lire](#)

**Titre/objet** DECISION MUNICIPALE N°35/DM/C/EBONE/SG/2018 DU 15/11/2018 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°02/DC/MINDDEVEL/RLT/DMGO/SG/CIPM/2018 DU 01 OCTOBRE 2018 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CANTONNAGE DU TRONÇON DE ROUTE BITUMÉE CARREFOUR NDOUNGUÉ INTER N5 - NDOUNGUÉ (RN) DANS L'ARRONDISSEMENT DE NLONAKO, DÉPARTEMENT DU MOUNGO.

**Nature de prestation** N/A

**Date de cloture** N/A

**24**

**Reference** [DECISION N°03/D/C/SG/CDPM/2018](#) [Lire](#)

**Titre/objet** DECISION N°03/D/C/SG/CDPM/2018 PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE-COMMANDE

**Nature de prestation** Approvisionnements Généraux

**Date de cloture** N/A

**25**

**Reference** [DECISION N°05/D/C/SG/CDPM/2018](#) [Lire](#)

**Titre/objet** DECISION N°05/D/C/SG/CDPM/2018 PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE-COMMANDE

**Nature de prestation** N/A

**Date de cloture** N/A

**26**

**Reference** [DECISION N°06/D/C/SG/CDPM/2018](#) [Lire](#)

**Titre/objet** DECISION N°06/D/C/SG/CDPM/2018 PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE-COMMANDE

**Nature de prestation** N/A

**Date de cloture** N/A

**27**

**Reference** [ADDITIF N° 02 A/S 22/ASMI/CUD/SG/DARHL/2018](#) [Lire](#)

**Titre/objet** ADDITIF N° 02 AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET NATIONAL N°22/ASMI/CUD/SG/DARHL/2018 DU 25 OCTOBRE 2018 RELATIF A LA PRESELECTION DES COMPAGNIES D'ASSURANCES EN VUE DE LA FOURNITURE DES POLICES D'ASSURANCE AU PROFIT DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA POUR LES EXERCICES 2019 ET 2020

**Nature de prestation** Services et Prestations Intellectuelles

**Date de cloture** N/A

# OFFICE CERÉALIER DU CAMEROUN

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/OC-CO/AG/CIPM/2018 DU 16/03/2018 POUR L'ACQUISITION DE DIX-HUIT (18) BÂCHES DE FUMIGATION POUR LE COMPTE DE L'OFFICE CÉRÉALIER.**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA)  
**IMPUTATION**  
MINFI/CTR/CHAP 93

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Dans le cadre de l'acquisition de dix-huit (18) bâches de fumigation, le Directeur Général de l'Office Céréalière (Autorité Contractante) lance un Appel d'Offres National Ouvert.

## 2. Consistance des prestations

Les prestations, objet du présent marché comprennent le matériel sus cité, en l'occurrence ; l'acquisition de dix-huit (18) bâches de fumigation à l'Office Céréalière.

## 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel l'ensemble des opérations à l'issue des études préalables est de Soixante Millions (60 000 000) FCFA TTC.

## 4. Allotissement

Unique

## 5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises installées au Cameroun.

## 6. Financement

Le financement sera assuré par le budget du MINFI/CTRCHAP 93.

## 7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au secrétariat de la Direction Générale de l'Office Céréalière à Garoua Tél. 242 27.14.38 dès publications du présent avis.

## 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu dès publication du présent avis au secrétariat de la Direction Générale de l'Office Céréalière à Garoua Tél. 242 27.14.38 contre présentation d'une quittance de versement de la somme de Cent mille (100 000) FCFA non remboursable sur le compte n° 335 988 ouvert auprès des 12 agences BICEC ci-après au nom de " Compte Spécial CAS ARMP Il s'agit des agences de : Yaoundé Agence Centrale. Douala Bonanjo, Buéa, Ebolowa. Dschang. Ngaoundéré. Maroua, Limbé, Bafoussam, Bamenda. Garoua, et Bertoua. Le soumissionnaire devra remettre une copie de son reçu de versement portant bien le nom de sa société, le nom du Maître d'Ouvrage et les références de l'Appel d'Offres. Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète. (B.P., Fax, Téléphone, e-mail, etc.).

## 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au secrétariat du Directeur Général de l'Office Céréalière, au plus tard le **16/04/2018 à 10 heures**, heure locale et devra porter la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT**  
**N° 001/AONO/DG/OC-CO/AG/CIPM/2018 du 16/03/2018**  
**Pour l'acquisition de dix-huit (18) bâches de fumigation pour le compte de l'Office**  
**Céréalière**  
**A n'ouvrir qu'en «Séance de dépouillement»**

## 10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'ouvrage pour la livraison des fournitures objet du présent Appel d'Offres est de **soixante (60) Jours**.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou société d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO d'un montant d'un million deux cent mille (1 200 000) FCFA valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent être datées de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence d'une pièce administrative à l'ouverture des plis.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps.

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **16/04/2018 à 11 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès du Directeur Général de l'Office Céréalière dans la salle de conférence sise à l'immeuble de l'Office Céréalière. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

## 14. Critères d'évaluation

Ces critères ont pour objet d'identifier et de rejeter les offres incomplètes ou non conformes pour l'essentiel aux conditions fixées dans le Dossier d'Appel d'Offres relatives notamment à la recevabilité des pièces administratives, à la conformité de l'offre technique aux spécifications techniques du DAO et à la qualification des candidats.

### 1 Critères éliminatoires

Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire

Il s'agit notamment de:

- Fausse déclarations ou des pièces falsifiées,
- Absence de la caution de soumission
- Absence d'une pièce administrative
- Non-conformité d'une pièce après un délai supplémentaire de 48 heures,
- Absence d'un prix unitaire quantifié.
- Note technique inférieure à 70% de OUI
- Non-respect des spécificités techniques de la fourniture Bordereau des prix unitaires incohérent ou incomplet ;
- Non-conformité du modèle de soumission.
- Absence de prospectus accompagné des fiches techniques du fabricant.
- Exclusion temporaire ou définitive d'une entreprise par le MINMAP
- Absence de la déclaration sur l'honneur stipulant que le soumissionnaire n'a jamais été exclu au cours des (03) trois dernières années, mais aussi qu'ils ne figurent pas sur la liste des entreprises défailtantes annuellement établie par le Ministre des Marchés Publics.

### 2. Critères essentiels

Les critères essentiels à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

- Le chiffre d'affaires certifié par un expert-comptable agréé, au cours des deux (02) derniers exercices (2015 - 2016 et 2016 - 2017) 100 millions FCFA : OUI/NON;
- La présentation de l'offre : OUI/NON ;
- Le délai de livraison inférieur ou égal à 60 jours: OUI/NON ;
- Les références du fabricant du produit {fiche technique) : OUI/NON ;
- Les références du fournisseur OUI/NON.
- Le certificat d'origine OUI/NON.
- Photos couleurs et échantillon illustratif OUI/NON.
- Le système de notation des offres est le mode binaire (oui ou non).

## 15. Attribution

A l'issue de l'évaluation des offres le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et dont l'offre technique a satisfait aux critères de qualifications.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au secrétariat de la Direction Générale de l'Office Céréalière Tél. 222 27.14.38.

*GAROUA le 16 Mars 2018*

*Le DIRECTEUR GÉNÉRAL*

**GOURLEMOND GILBERT**

# OFFICE CERÉALIER DU CAMEROUN

**AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT EN  
PROCÉDURE D'URGENCE N°002/AONO/OC/DG-OC/CIPMY2018 DU 28/11/2018 POUR LA FOURNITURE  
D'UNE POLICE D'ASSURANCE AUTOMOBILE (Y COMPRIS LES VIGNETTES), MARCHANDISES  
TRANSPORTÉES, INCENDIE BÂTIMENTS ET STOCKS À L'OFFICE CÉRÉALIER**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA)  
**IMPUTATION**  
670 400

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Dans le cadre de la fourniture d'une Police d'Assurance Automobile, Marchandises Transportées, Incendie Bâtiments et Stocks, le Directeur Général de l'Office Céréalière (Autorité Contractante) lance un Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence, conformément aux spécifications techniques retenues en annexes.

## 2. Consistance des prestations

Les prestations à exécuter concernent les ouvrages et matériels ci-après:

a) anciens bâtiments.

Localités	Éléments	Valeur bâtiment	Valeur contenue	Valeur des stocks	Prime HT
GAROUA	Villa N°1 (Plateau)	25.000.000	20 000 000	0	
	Boukarou	3 000 000	3 000 000	0	
	Case de Passage	3 000 000	1 500 000	0	
	Garage	2 000 000	500 000	0	
	Villa N°2 (Plateau)	15 000 000	5 000 000	0	
	Magasin Plateau	50 000 000	0	0	
	Bureaux Siège Garoua	35 000 000	50 000 000	0	
	Equipement		88 000 000	0	
Maroua	Magasin (Kongola)	50 000 000	0		
Kousserie	Magasin	50 000 000	0	0	
Mokolo					

Magasin



10 000 000

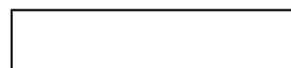


0



0







Ngaounderé	Magasin	50 000 000	0	0	
Meiganga	Magasin	25 000 000	0	0	

## b) Nouveaux bâtiments

Localités	Eléments	Valeur bâtiment	Valeur contenue	Valeur des stocks	Prime HT
Ngaoundere	1 magasin	172 915 630		0	
	Equipements		97 073 000	0	
Ngaoundal	1 magasin	172 915 503	0	0	
Beka	1 magasin	75 069 519	0	0	
Lokoti	1 magasin	75 069 519	0	0	
Ngam	1 magasin	75 069 519	0	0	
Dir	1 magasin	75 069 519	0	0	
Garoua	2 magasin	350 624 913	0	545 000 000	
	Equipements		111 216 000	0	
Poli	1 magasin	76 800 853	0	0	
Adoumri	1 magasin	76 800 853	0	0	
Padarme	1 magasin	76 800 853	0	0	
Djamare	1 magasin	76 800 853	0	0	
Rey-Bouba	1 magasin	76 800 853	0	0	
Tcholire	1 magasin	121 273 615	0	0	
Madingring	1 magasin	76 800 853		0	
Ndok	1 magasin	76 800 853		0	
Maroua	1 magasin	345 823 673		60 000 000	
	Equipements		127 600 000	0	
Mora	1 magasin	76 010 993	0	0	
Makary	1 magasin	76 010 993	0	0	
Moutourwa	1 magasin	76 010 993	0	0	
Dziguilao	1 magasin	76 010 993	0	0	

Doukoula	1 magasin	76 010 993	0	0	
Kaéle	1 magasin	119 493 988	0	0	
Moulvoudaye	1 magasin	76 010 993	0	0	
Dargala	1 magasin	76 010 993	0	0	
Guirvidig	1 magasin	76 010 993	0	0	
Bogo	1 magasin	76 010 993	0	0	

## VEHICULES LEGERS

Marque de véhicule	N° Marque de véhicule	Date de mise circulation	Puissance fiscale	Valeur d'acquisition	Source d'énergie	Prime HT
TOYOTA HILUX Pick-up	NO 521 AI	01/03/2014	9CV	24 950 000	Gaz oil	
TOYOTA HILUX Pick-up	NO 522 AI	01/03/2014	9CV	24 950 000	Gaz oil	
TOYOTA HILUX Pick-up	NO 526 AI	01/03/2014	9CV	24 950 000	Gaz oil	
TOYOTA HILUX Pick-up	NO 458 AP	28/03/2017	9CV	25 000 000	Gaz oil	
PEUGEOT 508 Luxe	NO 457 AP	28/03/2017	9CV	40 000 000	Essence	
PRADO	NO 968 AA	15/01/2008	11 CV	40 000 000	Gaz oil	

## b) VEHICULES LOURDS

Marque de véhicule	N° d'immatriculation	Date de mise circulation	Puissance fiscale	Valeur d'acquisition	Source d'énergie	Vignette	Prime HT
IVECO	LT 455 EW	01/09/2014	29CV	52 453 305	Gaz Oil		
IVECO	LT 456 EW	01/09/2014	29CV	56 882 250	Gaz Oil		
RVI 33KW							

NO TR 0081 A



01/09/2001



32CV



88 884 816



Gaz Oil









DOLL DSAF 28	NO SR 0054 A	01/10/2001					
--------------	--------------	------------	--	--	--	--	--

### 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des prestations est de Treize millions (13 000 000) de Francs CFA

### 4. Allotissement

Cette prestation est constituée d'un lot unique.

### 5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence est réservée aux Compagnies d'Assurances de droit camerounais installées au Cameroun, remplissant les conditions prévues par la réglementation en vigueur dans les Etats membres de la Conférence Interafricaine des Marchés d'Assurances (CIMA).

### 6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le budget de l'Office Céréaliier de reexercice 2019, imputation 670 400

### 7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat de la Direction Générale de l'Office Céréaliier, tel ; 222 27 14 38, B.P. 298 Garoua.

### 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Direction Générale de l'Office Céréaliier, Secrétariat du Directeur Général à Garoua contre reçu de versement de la somme non remboursable de trente mille (30 000) FCFA au compte C.A.S. de l'ARMP sous le n°97568660001-28 ouvert à la BICEC à Garoua dont l'original est à joindre au dossier administratif. La copie dudit reçu sera déposée au lieu du retrait du Dossier d'Appel d'Offres.

### 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles doit être déposée au Secrétariat du Directeur Général de l'Office au plus tard le **19/12/2018 à 10 heures**, heure locale, et revêtue de la mention:

**Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'urgence N°002/AONO/DG/CO/CIPM/2018 pour la  
fourniture d'une Police d'Assurance Automobile (y compris les vignettes), Marchandises Transportée,  
Incendie Bâtiments et Stocks à l'Office Céréaliier  
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT**

**Financement: Le financement des prestations faisant l'objet du présent Appel d'Offres sera assuré par le  
budget de l'Office Céréaliier, exercice 2019, imputation 670 400**

### 10. Delai de Livraison

La période de couverture des risques est de 12 mois (du 1<sup>er</sup> janvier 2019 à 0 heure au 31 décembre 2019 à minuit).

### 11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission, établie par un établissement financier de premier ordre agréé par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce n°1 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres. Ladite caution est fixée ainsi qu'il suit : Deux cent soixante mille (260 000) FCFA.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission, établie par un établissement financier de premier ordre agréé par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce n°1 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres. Ladite caution est fixée ainsi qu'il suit : Deux cent soixante mille (260 000) FCFA. Les autres pièces administratives requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps.

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques aura lieu le **19/12 /2018 à 11 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés de l'Office Céréalière dans la salle de conférence de l'organisme. Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés, et ayant une parfaite connaissance du dossier, peuvent assister à cette séance d'ouverture.

## 14. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont constitués de deux types : les critères éliminatoires et les critères essentiels.

### 1 Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Ils ne doivent pas faire l'objet de notation. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire. Les critères éliminatoires du présent Appel d'Offres sont notamment les suivants :

- Absence d'une pièce administrative signée par les services compétant ;
- Fausses déclarations, substitution ou falsification des pièces administratives;
- Absence de la caution de soumission ;
- Absence d'agrément ;
- Note technique inférieure à 70 points sur 100 ;
- présence d'informations financières dans l'offre technique ;
- Absence de la déclaration sur l'honneur stipulant que le soumissionnaire n'a jamais été exclu au cours des (03) trois dernières années, mais aussi qu'ils ne figurent pas sur la liste des entreprises défailtantes annuellement établie par le Ministre des Marchés Publics.
- Exclusion temporaire ou définitive d'une entreprise par le MINMAP

### 2. Critères essentiels

Les critères dits essentiels sont ceux primordiaux ou clés pour juger de la capacité technico-financière des candidats à exécuter les Prestations, objet de l'Appel d'Offres. Ceux-ci doivent être déterminés en fonction de la nature et de la consistance des prestations à réaliser.

Les offres techniques seront évaluées sur cent (100) points selon les critères suivants,

Critères	NOTATION (POINTS)
Présentation générale de l'offre	3
Références du soumissionnaire dans les risques similaires dans les cinq dernières années (joindre première et dernière pages du marché ou lettre commande)	5
Description détaillée des garanties offertes	15
Modalités de mise en jeu de la garantie	10
Représentativité territoriale	5
Couverture des engagements réglementés	20
Couverture de la marge de solvabilité	15

Cadence de règlement des sinistres dans la branche similaire au cours des cinq dernières années	15
Traités de réassurance dans la branche similaire en cours de validité	10
Fonds propres (Capitaux propres et réserves) > 5 000 000 000	2
Total	100

**15. Attribution**

L'Assureur sera choisi selon la méthode du moins disant.

**16. Durée Validité des Offres**

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

**17. Renseignements Complémentaires**

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès du Secrétariat du Directeur Général de l'Office Céréalière, tel : 222 27 M 38, BP : 298 Garoua

GAROUA le 28 Novembre 2018

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

**GOURLEMOND GILBERT**

# UNIVERSITÉ DE NGAOUNDÉRÉ

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 2018/013/AONR/UN/R/SG/ DIPD/ 2018 DU 28 NOV 2018 POUR LA MAÎTRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC PÉDAGOGIQUE (AMPHI 500 ET BUREAUX CONNEXES) DE LA FACULTÉ DES ARTS, LETTRES ET SCIENCES HUMAINES (FALSH) DE L'UNIVERSITÉ DE NGAOUNDÉRÉ.**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A  
**IMPUTATION**  
241-390020/201113

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public de l'Université de Ngaoundéré, Exercice 2018, le Recteur de l'Université de Ngaoundéré, Maître d'Ouvrage lance, en procédure d'urgence, un Appel d'Offres National Restreint pour la maîtrise d'œuvre des travaux de construction d'un bloc pédagogique (amphi 500 et bureaux connexes) de la Faculté des Arts, Lettres et Sciences Humaines de l'Université de Ngaoundéré.

Le présent Appel d'Offres National Restreint fait suite à l'avis de sollicitation à manifestation d'intérêt N° 18/002/ASMI/MINESIUP/UN/SG/DIPD/2018 du 31 mai 2018 publié dans le Journal de l'ARMP.

## 2. Consistance des prestations

Les prestations comprennent notamment :

- La fourniture d'un rapport préliminaire sur l'état des lieux ;
- La vérification et la correction du projet d'exécution de l'entreprise conformément aux études préalables;
- La surveillance quotidienne et le contrôle de l'exécution des travaux conformément au contrat de l'Entreprise;
- La production des rapports hebdomadaires de contrôle des travaux ;
- La production des rapports mensuels de contrôle des travaux ;
- La vérification de la conformité des plans de récolement établis par l'entreprise;
- La rédaction de l'apport de fin des travaux et des recommandations.

## 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **30 000 000 (trente millions) francs TTC.**

## 4. Allotissement

Les prestations ne comportent qu'un lot unique.

## 5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est restreinte à la liste des candidats pré-qualifiés de la liste ci-dessous :

N°	Noms des candidats pré-qualifiés	Adresses
1	LE COMPETINC	BP : 7214 Yaoundé
2	LE GROUPEMENT D'ENTREPRISES: INTEGRATES & FAIRCHILD	BP : 201 Bamenda
3	BEACOP	BP : 15 753 Douala

## 6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le Budget d'Investissement Public de l'Université de Ngaoundéré, Exercice 2018, Imputation 241-390020/201113.

## 7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction des Infrastructures, de la Planification et du Développement de l'Université de Ngaoundéré BP 454 Ngaoundéré, dès publication du présent avis d'appel d'offres.

## 8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Direction des Infrastructures, de la Planification et du Développement de l'Université de Ngaoundéré, BP : 454 Ngaoundéré. Téléphone: 222-254-017/662-450-909, e-mail dipdcipm2018@gmail.com contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de 50 000 (cinquante mille) francs CFA, représentant les frais d'achat du dossier, payable dans une Agence BICEC, « Compte Spécial CAS-ARMP », dès publication du présent avis.

## 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en neuf (09) exemplaires dont un (01) original et huit (08) copies marquées comme telles, devra parvenir à la Direction des Infrastructures, de la Planification et du Développement de l'Université de Ngaoundéré BP : 154 Ngaoundéré, Téléphone : 222-254-017/662-450-909, e-mail dipdcipm2018@gmail.com au plus tard le 14 DEC 2018 à 14 heures précises et devra porter la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 2018/013/AONR/UN/R/SG/ DIPD/ 2018 DU 28 NOV 2018 pour la maîtrise d'œuvre des travaux de construction d'un bloc pédagogique (amphi 500 et bureaux connexes) de la Faculté des Arts, Lettres et Sciences Humaines (FALSH) de l'Université de Ngaoundéré.**  
**A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

## 10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations objet du présent appel d'offres est de six (06) mois.

## 11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une société d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce du DAO, du montant de **800 000 (huit cent mille) francs CFA**, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps, l'ouverture des offres administratives et techniques interviendra dans un premier temps, suivie dans un second temps de celle des offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le 14 DEC 2018 à 15 heures par la Commission Interne de Passation des Marché de auprès de l'Université de Ngaoundéré, dans la salle de réunion du CDTIC de l'Université de Ngaoundéré sise à Dang.

Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

L'ouverture des offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu une note d'au moins : 70 points sur 100.

## 14. Critères d'évaluation

### Critères éliminatoires

#### **A) PIECES ADMINISTRATIVES**

- Absence d'une caution de soumission délivrée par une société d'assurance ou une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ;
- Absence d'une pièce administrative au-delà du délai réglementaire accordé par la Commission lors de l'ouverture des offres ;

#### **B) OFFRES TECHNIQUES**

- Absence du conducteur des travaux ;
- La présence d'informations financières dans l'offre technique ;
- La note technique inférieure à 70 points sur 100.

#### **C) OFFRES FINANCIERES**

- Absence de prix unitaire dans le bordereau de prix unitaire d'un poste quantifié ;
- Absence du détail estimatif et quantitatif.
- Soumission non conforme aux prescriptions du DAO.

#### **D) TOUTES PIECES**

- Fausse déclarations ;
- Falsification des pièces.

### Critères essentiels

- Références du Soumissionnaire 25 points
- Description de la méthodologie et du plan de travail proposés pour accomplir la mission 15 points
- Organisation de personnel et responsabilités des membres (CV joints) 20 points
- Calendrier du personnel spécialisé 15 points
- Calendrier' des activités 15 points
- Moyens logistiques 10 points

**TOTAL 100 points**

Ces critères sont détaillés par des sous-critères au niveau du RPAO.

La note technique minimale requise pour l'ouverture des propositions financières est de : 70 points sur 100.

## 15. Attribution

Le consultant sera choisi sur la base du rapport qualité/coût, conformément aux procédures décrites dans le présent DAO.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur off]c pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction des Infrastructures, de la Planification et du Développement de l'Université de Ngaoundéré BP 454 Ngaoundéré, Téléphone : 222-254-017/062-450-909, e-mail dipdcipm2018@gmail.com.

NGAOUNDERE le 28 Novembre 2018

Le RRECTEUR

**UPHIE CHINJE MELO**

# UNIVERSITÉ DE NGAOUNDÉRÉ

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 2018/014AONR/UN/R/DIPD/2018 DU 28 NOV 2018 POUR LA MAÎTRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC PÉDAGOGIQUE (AMPHI 500 ET BUREAUX CONNEXES) DE L'ÉCOLE DES SCIENCES ET DE MÉDECINES ET VÉTÉRINAIRE (ESMV) DE L'UNIVERSITÉ DE NGAOUNDÉRÉ.**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)  
**IMPUTATION**  
241-390020/201104/201108

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public de l'Université de Ngaoundéré, Exercice 2018, le Recteur de l'Université de Ngaoundéré, Maître d'Ouvrage lance, en procédure d'urgence, un Appel d'Offres National Restreint pour la maîtrise d'œuvre des travaux de construction d'un bloc pédagogique (amphi 500 et bureaux connexes) de l'École des Sciences et de Médecine Vétérinaire de l'Université de Ngaoundéré. Le présent Appel d'Offres National Restreint fait suite à l'avis de sollicitation à manifestation d'intérêt N° 18/002/ASMI/MINESUP/UN/SG/DIPD/2018 du 31 mai 2018 publié dans le Journal de l'ARMP.

## 2. Consistance des prestations

Les prestations comprennent notamment :

- La fourniture d'un rapport préliminaire sur l'état des lieux ;
- La vérification et la correction du projet d'exécution de l'entreprise conformément aux études préalables;
- La surveillance quotidienne et le contrôle de l'exécution des travaux conformément au contrat de l'Entreprise;
- La production des rapports hebdomadaires de contrôle des travaux ;
- La production des rapports mensuels de contrôle des travaux ;
- La vérification de la conformité des plans de récolement établis par l'entreprise;
- La rédaction du rapport de fin des travaux et des recommandations.

## 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **30 000 000 (trente millions) francs CFA** toutes taxes comprises.

## 4. Allotissement

Les prestations ne comportent qu'un lot unique.

## 5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est restreinte à la liste des candidats pré-qualifiés de la liste ci-dessous :

N°	Noms des candidats pré-qualifiés	Adresses
1	LE COMPETING	BP : 7214 Yaoundé
2	LE GROUPEMENT D'ENTREPRISES ; INTEGRATES & FAIRCHILD	BP : 201 Bamenda
3	ENDES	BP : 2 870 Douala

## 6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'offres sont financées par le Budget d'Investissement Public de l'Université de Ngaoundéré, Exercice 2018, Imputation 241-390020/201104/201108.

## 7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction des Infrastructures, de la Planification et du Développement de l'Université de Ngaoundéré BP +.54 Ngaoundéré, dès publication du présent avis d'appel d'offres.

## 8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Direction des Infrastructures, de la Planification et du Développement de l'Université de Ngaoundéré, BP 454 Ngaoundéré, Téléphone: 222-254-017/662-450-909, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **50 000 (cinquante mille) francs CFA**, représentant les frais d'achat du dossier, payable dans une Agence BICEC, « Compte Spécial CAS-ARMP », dès publication du présent avis.

## 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en neuf (09) exemplaires dont un (01) original et huit (08) copies marquées comme telles, devra parvenir à la Direction des Infrastructures, de la Planification et du Développement de l'université de Ngaoundéré BP : 454 Ngaoundéré, Téléphone : 222-254-017/662-450-909, e-mail [dipd@univ-ng.com](mailto:dipd@univ-ng.com)

**«AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 018/014AONR/UN/R /DIPD/2018 DU 28 NOV 2018 pour la maîtrise d'œuvre des travaux de construction d'un bloc pédagogique (amphi 500 et bureaux connexes) de l'Ecole des Sciences et de Médecines et Vétérinaire (ESMV) de l'Université de Ngaoundéré.**

**A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

## 10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations objet du présent appel d'offres est de six (06) mois.

## 11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une société d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **800 000 (huit cent mille) francs CFA**, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces d'i dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps, l'ouverture des offres administratives et techniques interviendra dans un premier temps, suivie dans un second temps de celle des offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le 14 DEC 2018 à 15 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés de auprès de l'Université de Ngaoundéré, dans la salle de réunion du CDTIC de l'Université de Ngaoundéré sise à Dang.

Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

L'ouverture des offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu une note d'au moins : 70 points sur 100.

## 14. Critères d'évaluation

### Critères éliminatoires

#### **A) PIÈCES ADMINISTRATIVES**

- Absence d'une caution de soumission délivrée par une société d'assurance ou une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ;
- Absence d'une pièce administrative au-delà du délai réglementaire accordé par la Commission lors de l'ouverture des offres ;

#### **B) OFFRES TECHNIQUES**

- Absence du conducteur des travaux ;
- La présence d'informations financières dans l'offre technique ;
- La note technique inférieure à 70 points sur 100.

#### **C) OFFRES FINANCIÈRES**

- Absence de prix unitaire dans le bordereau de prix unitaire d'un poste quantifié ;
- Absence du détail estimatif et quantitatif.

#### **- Soumission non conforme aux prescriptions du DAO.**

#### **D) TOUTES PIÈCES**

- Fausses déclarations ;
- Falsification des pièces ;

### Critères essentiels

- Références du Soumissionnaire 25 points ;
- Description de la méthodologie et du plan de travail proposés pour accomplir la mission 15 points ;
- Organisation de personnel et responsabilités des membres (CV joints) 20 points ;
- Calendrier du personnel spécialisé 15 points ;
- Calendrier des activités 15 points ;
- Moyens logistiques 10 points.

#### **TOTAL 100 points**

Ces critères sont détaillés par des sous-critères au niveau du RPAO. La note technique minimale requise pour l'ouverture des propositions financières est de ; 70 points sur 100.

## 15. Attribution

Le consultant sera choisi sur la base de l'apport qualité/coût, conformément aux procédures décrites dans le présent DAO.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction des Infrastructures, de la Planification et du Développement de l'Université de Ngaoundéré BP 454 Ngaoundéré, Téléphone : 222-254-017/662-450-909, e-mail [dipdcipm2018@gmail.com](mailto:dipdcipm2018@gmail.com)

NGAOUNDERE le 28 Novembre 2018

Le RRECTEUR

**UPHIE CHINJE MELO**



# MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCÉDURE D'URGENCE  
N°07/AONR/MINESUP/CIPM/2018 DU 16 NOVEMBRE 2018 RELATIF AU RECRUTEMENT DES  
CONSULTANTS CHARGES DE L'ÉLABORATION DES PROGRAMMES HARMONISÉS DES INSTITUTS  
UNIVERSITAIRES DE TECHNOLOGIE (IUT) ET DES « COLLEGES OF TECHNOLOGY » (COT) DES  
UNIVERSITÉS D'ÉTAT. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINISTÈRE DE  
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR.**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)  
**IMPUTATION**  
52 18 350099 2029

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Le Ministre de l'enseignement supérieur, Maître d'ouvrage et Autorité Contractante, lance un appel d'offres national restreint en procédure d'urgence pour le recrutement des consultants chargés de l'élaboration des programmes harmonisés des Instituts Universitaires de Technologie (IUT) et des Collèges of Technology (COT) des universités d'Etat.

Le présent Appel d'offre fait suite à l'ASMI n°03/ASMI/MINESUP/CMPM/PRO-ACTP/18 du 24 avril en vue de la pré-qualification des consultants chargés de l'élaboration des programmes harmonisés des instituts universitaires de technologie (iut) et des « collèges of Technology » (COT) des universités d'état publié dans le journal des marchés n°1552.

## 2. Consistance des prestations

Le Consultant a pour mission fondamentale de :

- Collecter tous les programmes de formation dans les IUT et COT des universités d'Etat (IUT de BANDJOUN, IUT de DOUALA, IUT de NGAOUNDERE, COT de Buea et COT de Bamenda) ;
- Examiner tous les programmes par filière pour dégager les points de convergences et divergences par rapport aux compétences données par chaque établissement, par filière, spécialité et niveau de formation ;
- Comparer les programmes existant par rapport aux compétences définies par les milieux socioprofessionnels dans le guide des métiers et des compétences dans les dix secteurs stratégiques de développement économique de la zone CEMAC ;
- Ressortir après cette analyse les points de convergence et de divergence entre les programmes existant par filière et les compétences définies par les milieux socioprofessionnels ;
- Proposer, sur la base du système LMD, les projets de programmes harmonisés et conformes aux compétences définies par les milieux socioprofessionnels par filière, spécialité et niveau de formation ;
- Produire un rapport final de l'Etude en version française et anglaise.

Le détail des prestations est précisé dans les Termes de Référence.

## 3. Cout Prévisionnel

Les prestations objet du présent Appel d'Offre sont été évaluées à l'issue des études préalables à **80 000 000 (quatre-vingt millions) F CFA**, toutes taxes comprises.

## 4. Allotissement

Les prestations du présent Appel d'Offres sont constituées d'un (01) lot unique.

## 5. Participation et origine

Le présent Appel d'Offres s'adresse aux Cabinets suivants suivantes, sélectionnés à l'issue de l'Avis de Sollicitation à



Manifestation d'Intérêt n°03/ASMI/MINESUP/CMPM/PRO-ACTP/18 du 24 avril 2018, publiés dans le journal des marchés Publics n°1552 du 04 mai 2018. Il s'agit de :

N°	Entreprise	Adresse
1	M.T.C SARL	BP : 18 460 Yaoundé
2	ETS. ETUDE ECO-CONSULTING	BP : 6 620 Yaoundé
3	ETS. SAINT JOSEPH	BP : 5 441 Yaoundé
4	ETS. SACRAMENTO	BP : 15 573 Yaoundé

## 6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres seront financées par le BIP MINESUP, Exercices 2018, **imputation : 52 18 350099 2029.**

## 7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Ministère de l'Enseignement Supérieur secrétariat de l'Unité de Gestion du Programme d'Appui à la Composante Technologique et Professionnelle de l'Enseignement Supérieur, rez-de-chaussée de l'immeuble Ministériel n° 2 à Yaoundé, Porte 048, téléphone : (237) 222 22 66 91 / 222 23 47, dès publication du présent avis.

## 8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Ministère de l'Enseignement Supérieur, secrétariat de l'Unité de Gestion du Programme d'Appui à la Composante Technologique et Professionnelle de l'Enseignement Supérieur, rez-de-chaussée de l'immeuble Ministériel n° 2 à Yaoundé, Porte 048, téléphone : (237) 222 22 66 91 / 222 23 47, sur présentation d'une quittance d'une somme non remboursable de **quatre-vingt mille (80 000) francs CFA**, payable au Trésor Public.

## 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (7) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels devra parvenir au plus tard **le 11 décembre 2018 à 14 heures** précises, heure locale, au Ministère de l'Enseignement Supérieur, Direction des Affaires Générales, porte 1432, sise au 14<sup>ème</sup> étage de l'immeuble ministériel n°2, téléphone 222 22 68 21.

Elle devra porter la mention suivante :

*« APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE N°07/AONR/ MINESUP/CIPM/2018 DU 16 novembre 2018 RELATIF AU RECRUTEMENT DES CONSULTANTS CHARGES DE L'ELABORATION DES PROGRAMMES HARMONISES DES INSTITUTS UNIVERSITAIRES DE TECHNOLOGIE (IUT) ET DES « COLLEGES OF TECHNOLOGY » (COT) DES UNIVERSITES D'ETAT. A N'OUVRIER QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT. »*

## 10. Delai de Livraison

Les délais maximums prévus par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations objet du présent Appel d'offres est fixé à trois(3) mois.

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations est de trois (03) mois à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de démarrage des prestations.

## 11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **1 600 000 de FCFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque ou organisme financier de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps, l'ouverture des offres administratives et techniques interviendra dans un premier temps, suivie dans un second temps de celle des offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu **le 11 décembre 2018 2018 à 15 heures** par la Commission de Passation des Marchés du Ministère de l'Enseignement Supérieur au 14<sup>e</sup> étage de l'Immeuble Ministériel n°2.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

*[L'ouverture de la séance de dépouillement doit se faire au plus tard une heure après celle limite de réception des offres fixée dans le Dossier d'Appel d'Offres].*

Celle des offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu la note minimale de soixante-quinze (70) pour cent des points.

## 14. Critères d'évaluation

### 1- Critères éliminatoires

Les principaux critères éliminatoires de la présente consultation sont les suivants :

- Absence ou non-conformité d'une pièce administrative après un délai moratoire de 48 heures ;
- Documents falsifiés, fausse déclaration ;
- Offre financière incomplète ;
- Présence des informations de l'offre financière dans l'enveloppe administrative ou technique ;
- Absence du bordereau des prix unitaires dans l'offre financière ;
- Note technique inférieure à soixante-dix (70) points sur cent (100).

### 2- Critères essentiels

Les offres techniques seront évaluées suivant les critères ci-après :

N°	Critères d'évaluation	Points
I	Présentation des offres	02
II	Références spécifiques du Consultant applicable à la mission au cours des 5 dernières années (2013-2017)	10
III	Compréhension de la mission, méthodologie et plan de travail	20
IV	Qualifications et expérience du personnel-clé pour les prestations similaires	60
V	Matériel et logistique de travail	8
<b>TOTAL</b>		<b>100</b>

Toutes les offres ayant au **moins 70/100** seront retenues pour la phase (évaluation) financière. Les critères et sous critères sont répertoriés de façon plus détaillée, dans le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO). Seules les offres jugées techniquement acceptables seront retenues pour l'évaluation financière.

## Méthode de sélection du consultant

Le consultant sera choisi par la méthode de sélection qualité/coût conformément aux procédures décrites dans le présent DAO.

### 15. Attribution

Les poids respectifs attribués aux propositions technique et financière sont :

Poids de l'offre technique (T) = 75%

Poids de l'offre financière (F) = 25%

La note globale (Ng) d'une offre est obtenue par pondération de la note technique (Nt) par le poids de l'offre technique (T) et de la note financière (Nf) par le poids de l'offre financière (F) selon la formule suivante :

$$Ng = (Nt \times T + Nf \times F)$$

L'offre ayant obtenu la note globale (Ng) la plus élevée est classée la « mieux disante ». Les autres offres seront classées suivant l'ordre décroissant des notes globales.

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la mieux disante.

### 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

### 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables Ministère de l'Enseignement, Secrétariat de l'Unité de Gestion du Programme d'Appui à la Composante Technologique et Professionnelle de l'Enseignement Supérieur, rez-de-chaussée de l'immeuble Ministériel n° 2 à Yaoundé, Porte 048, téléphone : (237) 222 22 66 91 / 222 23 47, contre versement d'une somme non remboursable de soixante-dix mille (70 000) francs CFA, payable au Trésor Public.

### Corruption

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

YAOUNDE le 16 Novembre 2018

Le MINISTRE

**FAME NDONGO Jacques**

# MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE  
N°08/AONR/MINESUP/CIPM/2018 DU 16 NOVEMBRE 2018 POUR LE RECRUTEMENT DES CONSULTANTS  
CHARGES DE LA REALISATION DES ETUDES RELATIVES A LA PRODUCTION D'UN DOCUMENT DE  
CADRAGE ACADEMIQUE DE LA PROFESSIONNALISATION DES ENSEIGNEMENTS UNIVERSITAIRES AU  
CAMEROUN.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINISTÈRE DE  
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR.**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)  
**IMPUTATION**  
52 18 350099 2029

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Le Ministre de l'enseignement supérieur, Maître d'ouvrage et Autorité Contractante, lance un appel d'offres National Restreint en procédure d'urgence pour le recrutement des consultants charges de la réalisation des études relatives à la production d'un document de cadrage académique de la professionnalisation des enseignements universitaires au Cameroun.

Le présent appel d'offre fait suite à l'ASMI n°04/ASMI/MINESUP/CMPM/PRO-ACTP/18 du 26 avril 2018 en vue de la pré-qualification des consultants chargés de la réalisation des études relatives à la production d'un document de cadrage académique de la professionnalisation des enseignements universitaires au Cameroun publié dans le journal des marchés n°1552.

## 2. Consistance des prestations

Le Consultant a pour mission fondamentale de :

- réaliser un état des lieux de la professionnalisation des enseignements universitaires ;
- définir les éléments du cadrage normatif de la professionnalisation des enseignements universitaires ;
- proposer les éléments du cadrage juridique de la professionnalisation des enseignements universitaires ;
- proposer un mécanisme permettant une exploitation adéquate des pistes de coopération et de partenariat entre les structures de formation professionnelles ;
- proposer les instruments permettant au système de l'enseignement supérieur, d'impulser une hausse progressive des effectifs des étudiants, dans les filières professionnelles.

Le détail des prestations est précisé dans les Termes de Référence.

## 3. Cout Prévisionnel

Les prestations objet du présent Appel d'Offre sont été évaluées à l'issue des études préalables à **70 000 000 (soixante-dix millions) F CFA**, toutes taxes comprises.

## 4. Allotissement

Les prestations du présent Appel d'Offres sont constituées d'un (01) lot unique.

## 5. Participation et origine

Le présent Appel d'Offres s'adresse aux Cabinets suivants suivantes, sélectionnés à l'issue de l'Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt n°04/ASMI/MINESUP/CMPM/PRO-ACTP/18 du 26 avril 2018, publiés dans le journal des marchés Publics n°1552 du 04 mai 2018. Il s'agit de :

N°	Entreprise	Adresse
1		

M.T.C SARL



BP : 18 460 Yaoundé





2	ETS. ETUDE ECO-CONSULTING	BP : 6 620 Yaoundé
3	ETS. SAINT JOSEPH	BP : 5 441 Yaoundé
4	ETS. SACRAMENTO	BP : 15 573 Yaoundé

## 6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres seront financées par le BIP MINESUP, Exercices 2018, **imputation : 52 18 350099 2029.**

## 7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Ministère de l'Enseignement Supérieur secrétariat de l'Unité de Gestion du Programme d'Appui à la Composante Technologique et Professionnelle de l'Enseignement Supérieur, rez-de-chaussée de l'immeuble Ministériel n° 2 à Yaoundé, Porte 048, téléphone : (237) 222 22 66 91 / 222 23 47, dès publication du présent avis.

## 8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Ministère de l'Enseignement Supérieur, secrétariat de l'Unité de Gestion du Programme d'Appui à la Composante Technologique et Professionnelle de l'Enseignement Supérieur, rez-de-chaussée de l'immeuble Ministériel n° 2 à Yaoundé, Porte 048, téléphone : (237) 222 22 66 91 / 222 23 47, sur présentation d'une quittance d'une somme non remboursable de **soixante-dix mille (70 000) francs CFA**, payable au Trésor Public.

## 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (7) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels devra parvenir au plus tard **le 11 décembre 2018 à 14 heures** précises, heure locale, au Ministère de l'Enseignement Supérieur, Direction des Affaires Générales, porte 1432, sise au 14ème étage de l'immeuble ministériel n°2, téléphone 222 22 68 21.

Elle devra porter la mention suivante :

*« APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE N°08/AONR/ MINESUP/CIPM/2018 DU 16 novembre 2018 POUR LE RECRUTEMENT DES CONSULTANTS CHARGES DE LA REALISATION DES ETUDES RELATIVES A LA PRODUCTION D'UN DOCUMENT DE CADRAGE ACADEMIQUE DE LA PROFESSIONNALISATION DES ENSEIGNEMENTS UNIVERSITAIRES AU CAMEROUN. A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT. »*

## 10. Delai de Livraison

Les délais maximums prévus par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations objet du présent Appel d'offres est fixé à **trois (3) mois.**

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations est de **trois (03) mois** à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de démarrage des prestations.

## 11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant **d'un million quatre cent mille (1 400 000) FCFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque ou un organisme financier de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps, l'ouverture des offres administratives et techniques interviendra dans un premier temps, suivie dans un second temps de celle des offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu **le 11 décembre 2018 à 15 heures** par la Commission de Passation des Marchés du Ministère de l'Enseignement Supérieur au 14<sup>e</sup> étage de l'Immeuble Ministériel n°2.

*Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.*

[L'ouverture de la séance de dépouillement doit se faire au plus tard une heure après celle limite de réception des offres fixée dans le Dossier d'Appel d'Offres].

Celle des offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu la note minimale de soixante-quinze (70) pour cent des points.

## 14. Critères d'évaluation

### 1- Critères éliminatoires

Les principaux critères éliminatoires de la présente consultation sont les suivants :

- Absence ou non-conformité d'une pièce administrative après un délai moratoire de 48 heures ;
- Documents falsifiés, fausse déclaration ;
- Offre financière incomplète ;
- Présence des informations de l'offre financière dans l'enveloppe administrative ou technique ;
- Absence du bordereau des prix unitaires dans l'offre financière ;
- Note technique inférieure à soixante-dix (70) points sur cent (100).

### 2- Critères essentiels

Les offres techniques seront évaluées suivant les critères ci-après :

N°	Critères d'évaluation	Points
I	Présentation des offres	02
II	Références spécifiques du Consultant applicable à la mission au cours des 5 dernières années (2013-2017)	10
III	Compréhension de la mission, méthodologie et plan de travail	20
IV	Qualifications et expérience du personnel-clé pour les prestations similaires	60
V	Matériel et logistique de travail	8
<b>TOTAL</b>		<b>100</b>

Toutes les offres ayant au moins **70/100** seront retenues pour la phase (évaluation) financière  
Les critères et sous critères sont répertoriés de façon plus détaillée, dans le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO). Seules les offres jugées techniquement acceptables seront retenues pour l'évaluation financière.

## Méthode de sélection du consultant

Le consultant sera choisi par la méthode de sélection qualité/coût conformément aux procédures décrites dans le présent DAO.

### 15. Attribution

Les poids respectifs attribués aux propositions technique et financière sont :

Poids de l'offre technique (T) = 75%

Poids de l'offre financière (F) = 25%

La note globale (Ng) d'une offre est obtenue par pondération de la note technique (Nt) par le poids de l'offre technique (T) et de la note financière (Nf) par le poids de l'offre financière (F) selon la formule suivante :

**$Ng = (Nt \times T + Nf \times F)$**

L'offre ayant obtenu la note globale (Ng) la plus élevée est classée la « mieux disante ». Les autres offres seront classées suivant l'ordre décroissant des notes globales.

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la mieux disante.

### 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90)** jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

### 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables Ministère de l'Enseignement, Secrétariat de l'Unité de Gestion du Programme d'Appui à la Composante Technologique et Professionnelle de l'Enseignement Supérieur, rez-de-chaussée de l'immeuble Ministériel n° 2 à Yaoundé, Porte 048, téléphone : (237) 222 22 66 91 / 222 23 47, contre versement d'une somme non remboursable de soixante-dix mille(70 000) francs CFA, payable au Trésor Public.

### Corruption

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

YAOUNDE le 16 Novembre 2018

Le MINISTRE

**FAME NDONGO Jacques**

# MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN ° 041/AONO/MINSANTE/CMPM/2018 POUR LE GARDIENNAGE PENDANT 12 (DOUZE) MOIS (DU 1ER JANVIER AU 31 DECEMBRE 2019) DU BATIMENT PRINCIPAL DU MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE ET DE CERTAINS SERVICES ANNEXES**

**FINANCEMENT**

BUDGET AUTONOME (BA) , BUDGET DE FONCTIONNEMENT DU MINSANTE, ANNÉE 2019

**IMPUTATION**

53 40 528 01 340080 6188 61

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Le présent appel d'offres a pour objet, le recrutement d'une société de gardiennage pour la surveillance du bâtiment principal du Ministère de la Santé Publique et de certains de ses services annexes.

## 2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent appel d'offres concernent le gardiennage pendant 12 (douze) mois (du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2019) du bâtiment principal du MINSANTE et certains de ses services annexes.

N°	DESIGNATION	QTE
1	Bâtiment principal	10
2	Ancien bâtiment	7
3	Hygiène mobile	10
4	Service Matériel	5
5	Bloc nutrition	5
6	Bâtiment PEV	4
7	Immeuble de la DEP	4
8	Bâtiment de l'O.N. S	4
9	Ecole des infirmiers Yaoundé	4
10	Comité National de lutte contre le SIDA	4
11	Programme National de Lutte contre le Paludisme	4
12	Programme National de Lutte contre la Tuberculose	4
Total		65

## 3. Cout Prévisionnel

Un montant prévisionnel de 80 000 000 FCFA.

#### 4. Participation et origine

La participation à cette consultation est réservée aux sociétés de gardiennage régulièrement constituées, et exerçant sur l'ensemble du territoire national.

#### 5. Financement

La prestation objet de la présente consultation sera financée par le Budget de fonctionnement du MINSANTE, année 2019, Ligne 53 40 528 01 340080 6188 61.

#### 6. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au service des marchés du Ministère de la Santé Publique (MINSANTE), sise à l'immeuble de la santé situé à proximité du siège de la Croix Rouge Camerounaise à Yaoundé. Téléphone : 242 22 10 21

#### 7. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Service des Marchés du Ministère de la Santé Publique (MINSANTE), sise à l'adresse indiquée ci-dessus, dès publication du présent avis, sur présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de 50.000 FCFA (Cinquante mille francs), payable au Trésor Public, représentant les frais d'achat du dossier.

#### 8. Remises des offres

Les offres, établies en sept (07) exemplaires (dont un original et six copies marquées comme tels), seront déposées sous enveloppe cachetée, contre récépissé au Secrétariat de la Commission Ministérielle de Passation des Marchés sis à l'immeuble de la santé, au plus tard le **27 Déc. 2018 à 13 heures**, heure locale, et devront porter la mention :

*« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 041 /AONO/MINSANTE/CMPM/2018 POUR LE GARDIENNAGE PENDANT 12 (DOUZE) MOIS (DU 1er JANVIER AU 31 DECEMBRE 2019) DU BATIMENT PRINCIPAL DU MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE ET DE CERTAINS SERVICES ANNEXES A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »*

Ces offres devront être chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnées du modèle de soumission signé.

#### 9. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'ouvrage pour la réalisation de la prestation est de douze (12) mois.

#### 10. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par un établissement financier agréé par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant tel que définit ci-dessous et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

N°	Désignation	Durée	Montant de la caution (en F CFA)
1	Gardiennage du bâtiment principal du MINSANTE et certains de ses services annexes	12 mois	1 000 000

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO).

Elles devront obligatoirement être en cours de validité, ou dater de moins de 03 (trois) mois précédant la date de dépôt

des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de 1er ordre agréée par le Ministre des Finances. Le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

## 11. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps. L'ouverture des offres techniques et administratives aura lieu le **27 Déc. 2018 à 14 heures** précises par la Commission Ministérielle de Passation des Marchés sis à l'immeuble de la santé situé à proximité de la Croix Rouge Camerounaise. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix.

L'ouverture des offres financières se fera dans les mêmes conditions pour les soumissionnaires pré-qualifiés techniquement.

## 12. Critères d'évaluation

### \*. Critères éliminatoires :

- a) Dossier administratif incomplet ou pièces administratives non-conformes après 48 heures accordées ;
- b) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- c) Note technique inférieure à 70/100 ;
- d) Absence d'agrément régulièrement délivré permettant l'exercice de la prestation de gardiennage en République du Cameroun ;
- e) Absence de déclaration sur l'honneur de n'avoir pas abandonné une prestation durant les trois dernières années ;

### \*. Critères de qualification

La notation se fera selon le mode binaire (oui ou non)

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

- a) nombre d'années d'existence de la société (pv + copie 1ère et dernière page du contrat) au moins 3 prestations similaire
- b) Domaine d'intervention et pertinence
- c) Personnel proposé
- d) Attestation de visite de site avec photos et rapport circonstancié signé sur l'honneur
- e) Présentation de l'offre
- f) Matériel de communication et de Liaison
- g) preuve d'acceptation des conditions du marché.

Expérience de la société					
Nb				oui	non
2?Nb					
NB >5 ans					
Domaine d'intervention et pertinence				oui	non
Gardiennage des locaux					
Nombre de contrats avec l'administration (au moins 1)					
Autres contrats					
projet > 20 millions					
Personnel Proposé					
				oui	non
Chef de mission (CV + copie certifiée du diplôme exigé)					
Diplôme de base ? BAC					
Exp. Générale sup. à 5 ans					
Expérience dans le domaine > 3 ans					
Exp. Au poste > 3 ans					
Chefs d'équipe (CV + copie certifiée du diplôme exigé) Diplôme de base ? BEPC					
Exp. Générale sup. à 3 ans					
Expérience dans le domaine > 3 ans					
Exp. Au poste > 1 an					
Chef d'équipe 1 (présenté)					
Chef d'équipe 2 (présenté)					
Chef d'équipe 3 (présenté)					
Personnel d'appui					
Personnel permanent de la société					
Secrétaire					

Autres personnels					
Chauffeurs					
Attestation de visite des sites				oui	non
Attestation de visite des sites (signé sur l'honneur)					
Rapport de visite des sites					
Présentation				oui	non
Sommaire					
Intercalaires de couleur					
documents dans l'ordre					
lisibilité					
Matériel de communication et de liaison				oui	non
Radio					
Véhicules de liaison (photocopie certifiée de la carte grise ou contrat de location)					
Motos de liaison (photocopie certifiée de la carte grise ou contrat de location)					

Seules les offres ayant reçu 20 oui sur 28 seront retenus pour l'évaluation financière.

Le consultant sera choisi par la méthode du moins disant, conformément à la formule suivante :

Le score technique minimum requis est de 20 oui sur 28.

### 13. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date fixée pour la remise des offres.

### 14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service des Marchés du Ministère de la Santé Publique (MINSANTE), sise à l'immeuble de la santé situé à proximité du siège de la Croix Rouge Camerounaise à Yaoundé, dès publication du présent avis. Téléphone : 242 22 10 21.

YAOUNDE le 22 Novembre 2018

Le MINISTRE

**MAMA FOU DA André**

# CAMEROON WATER UTILITIES CORPORATION

**AVIS D'APPEL D'OFFRES AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT  
N°029/AONO/CAMWATER/DG/CIPM/2018 DU 03/12/2018 POUR LA FOURNITURE DES SERVICES  
D'ASSURANCE AUTOMOBILE A LA CAMWATERFINANCEMENT : BUDGET DE FONCTIONNEMENT DE LA  
CAMWATER, EXERCICES 2018 ET SUIVANTS**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Le Directeur Général de la CAMWATER lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la fourniture des services d'Assurance automobile.

## 2. Consistance des prestations

Les prestations à exécuter concernent la couverture en assurance automobile.

## 3. Cout Prévisionnel

Le montant prévisionnel des prestations est de 170 000 000 (cent soixante-dix millions) Francs CFA TTC.

## 4. Allotissement

Le présent dossier d'Appel d'Offres comprend un lot unique.

## 5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres National ouvert est réservée aux Compagnies d'Assurances de droit camerounais installées au Cameroun, remplissant les conditions prévues par la réglementation en vigueur dans les Etats membres de la Conférence Interafricaine des Marchés d'Assurances (CIMA).

## 6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le budget de Fonctionnement de la CAMWATER Exercice 2018 et suivant

## 7. Consultation du Dossier

Le Dossier peut être consulté auprès de la Division des Affaires Juridiques et des Marchés (DAJM), porte NB02, sis au siège de la CAMWATER à Douala, Koumassi dès publication du présent avis.

## 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables à la Division des Affaires Juridiques et des Marchés (DAJM), porte NB02, sis au siège de la CAMWATER à Douala, Koumassi dès publication du présent avis, contre présentation du reçu de versement d'une somme non remboursable de **FCFA 100 000** (cent mille) représentant les frais d'achat du dossier d'Appel d'offres au Compte **N°33598800001-89** au profit de « **Compte spécial CAS- ARMP** » de la Banque Internationale du Cameroun pour l'Épargne et le Crédit (BICEC). La copie dudit reçu sera déposée au lieu du retrait du Dossier d'Appel d'Offres.

## 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en Sept (07) exemplaires dont un (01) original papier, six (06) copies papiers marquées comme telle devra parvenir à la Division des Affaires Juridiques et des Marchés (DAJM), porte NB02, sis au siège de la CAMWATER à Douala, Koumassi au plus tard le **19/12/2018 à 11 heures**, heure locale, et déposée contre récépissé. Elle devra porter la mention:

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT  
N°029/AONO/CAMWATER/DG/CIPM/2018 DU 03/12/2018 POUR LA FOURNITURE DES SERVICES  
D'ASSURANCE AUTOMOBILE A LA CAMWATER  
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

## 10. Délai de Livraison

La période de couverture est de douze (12) mois, soit du **1<sup>er</sup> Janvier 2019 au 31 Décembre 2019 à minuit**.

## 11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, la caution de soumission, établie par un établissement financier de premier ordre agréé par le Ministre chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce n°11 du DAO, valable pendant 120 (Cent Vingt) jours à compter de la date d'ouverture des offres d'un montant de 3 400 000 (trois millions quatre cent mille)

Les autres pièces administratives requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un établissement financier agréé par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre.

## 12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques aura lieu le **19/12/2018 à 12 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés de la CAMWATER, siégeant au rez-de-chaussée du bâtiment abritant les bureaux du Président de la Commission interne de passation des Marchés de la CAMWATER.

L'ouverture des offres financières se fera au lieu sus mentionné par la même Commission à une date ultérieure.

Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés, et ayant une parfaite connaissance du dossier, peuvent assister à cette séance d'ouverture.

## 13. Critères d'évaluation

### Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires du présent Appel d'Offres sont notamment les suivants :

- Fausses déclarations, substitution ou falsification des pièces administratives;
- Absence d'une pièce administrative demandée dans le DAO ;
- Absence d'agrément ;
- Note technique inférieure à 70 points sur 100 ;
- Présence d'informations financières dans l'offre technique ou administrative ;

### Critères essentiels

Les offres techniques seront évaluées sur cent (100) points selon les critères détaillés, pour chaque lot, dans le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO).

#### Méthode de sélection de l'Assureur

Les compagnies seront choisies (pour chaque lot) par la méthode de sélection fondée sur la qualité et le coût.

A l'issue des évaluations techniques et financières, il sera calculé une note générale (technico-financière) comme suit :

$$NG = 0.85 * NT + 0.15 * NF$$

Où :

NG : Note Générale

NT : Note Technique

NF : Note Financière

Avec  $NF = 100 * (MMd) / (MS)$

MMd : Montant évalué du moins disant

MS : Montant évalué du soumissionnaire

## 14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables, à la Division des Affaires Juridiques et des Marchés (DAJM), porte NB02, sis au siège de la CAMWATER à Douala, Koumassi.

DOUALA le 3 Décembre 2018

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

**BOLENGA GERVAIS**

# CAMEROON WATER UTILITIES CORPORATION

**AVIS D'APPEL D'OFFRES AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT  
N°030/AONO/CAMWATER/DG/CIPM/2018 DU 03/12/2018 POUR LA FOURNITURE DES SERVICES  
GLOBALE DOMMAGES ET RESPONSABILITÉ CIVILE A LA CAMWATER FINANCEMENT : BUDGET DE  
FONCTIONNEMENT DE LA CAMWATER, EXERCICES 2018 ET SUIVANTS**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Le Directeur Général de la CAMWATER lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la fourniture des services d'Assurance Global Damage et responsabilité civile chef d'entreprise à la CAMWATER.

## 2. Consistance des prestations

Les prestations à exécuter concernent la couverture en assurance Global Damage et responsabilité civile chef d'entreprise à la CAMWATER.

## 3. Cout Prévisionnel

Le montant prévisionnel des prestations est de 50 000 000 (Cinquante millions) Francs CFA TTC.

## 4. Allotissement

Le présent dossier d'Appel d'Offres comprend un lot unique.

## 5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres National ouvert est réservée aux Compagnies d'Assurances de droit camerounais installées au Cameroun, remplissant les conditions prévues par la réglementation en vigueur dans les Etats membres de la Conférence Interafricaine des Marchés d'Assurances (CIMA).

## 6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le budget de Fonctionnement de la CAMWATER Exercice 2018 et suivant

## 7. Consultation du Dossier

Le Dossier peut être consulté auprès de la Division des Affaires Juridiques et des Marchés (DAJM), porte NB02, sis au siège de la CAMWATER à Douala, Koumassi dès publication du présent avis.

## 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables à la Division des Affaires Juridiques et des Marchés (DAJM), porte NB02, sis au siège de la CAMWATER à Douala, Koumassi dès publication du présent avis, contre présentation du reçu de versement d'une somme non remboursable de **FCFA 50 000** (cinquante mille) représentant les frais d'achat du dossier d'Appel d'offres au Compte **N°33598800001-89** au profit de « **Compte spécial CAS- ARMP** » de la Banque Internationale du Cameroun pour l'Épargne et le Crédit (BICEC). La copie dudit reçu sera déposée au lieu du retrait du Dossier d'Appel d'Offres.

## 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en Sept (07) exemplaires dont un (01) original papier, six (06) copies papiers marquées comme telle devra parvenir à la Division des Affaires Juridiques et des Marchés (DAJM), porte NB02, sis au siège de la CAMWATER à Douala, Koumassi au plus tard le **19/12/2018 à 11 heures**, heure locale, et déposée contre récépissé. Elle devra porter la mention:

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT  
N°030/AONO/CAMWATER/DG/CIPM/2018 DU 03/12/2018 POUR LA FOURNITURE DES SERVICES  
D'ASSURANCE GLOBALE DOMMAGES ET RESPONSABILITE CIVILE A LA CAMWATER  
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

## 10. Délai de Livraison

La période de couverture est de douze (12) mois, soit du **1<sup>er</sup> Janvier 2019 au 31 Décembre 2019 à minuit**.

## 11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, la caution de soumission, établie par un établissement financier de premier ordre agréé par le Ministre chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce n°11 du DAO, valable pendant 120 (Cent Vingt) jours à compter de la date d'ouverture des offres d'un montant de 1000 000 (Un million)FCFA

Les autres pièces administratives requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un établissement financier agréé par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre.

## 12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques aura lieu le **19/12/2018 à 12 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés de la CAMWATER, siégeant au rez-de-chaussée du bâtiment abritant les bureaux du Président de la Commission interne de passation des Marchés de la CAMWATER.

L'ouverture des offres financières se fera au lieu sus mentionné par la même Commission à une date ultérieure.

Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés, et ayant une parfaite connaissance du dossier, peuvent assister à cette séance d'ouverture.

## 13. Critères d'évaluation

### Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires du présent Appel d'Offres sont notamment les suivants :

- Fausses déclarations, substitution ou falsification des pièces administratives;
- Absence d'une pièce administrative demandée dans le DAO ;
- Absence d'agrément ;
- Note technique inférieure à 70 points sur 100 ;
- Présence d'informations financières dans l'offre technique ou administrative ;

### Critères essentiels

Les offres techniques seront évaluées sur cent (100) points selon les critères détaillés, pour chaque lot, dans le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO).

### Méthode de sélection de l'Assureur

Les compagnies seront choisies (pour chaque lot) par la méthode de sélection fondée sur la qualité et le coût.

A l'issue des évaluations techniques et financières, il sera calculé une note générale (technico-financière) comme suit :

$$NG = 0.85 * NT + 0.15 * NF$$

Où :

NG : Note Générale

NT : Note Technique

NF : Note Financière

Avec  $NF = 100 * (MMd) / (MS)$

MMd : Montant évalué du moins disant

MS : Montant évalué du soumissionnaire

## 14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables, à la Division des Affaires Juridiques et des Marchés (DAJM), porte NB02, sis au siège de la CAMWATER à Douala, Koumassi.

*DOUALA le 3 Décembre 2018*

*Le DIRECTEUR GÉNÉRAL*

***BOLENGA GERVAIS***

# CAMEROON WATER UTILITIES CORPORATION

**AVIS D'APPEL D'OFFRES AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT  
N°031/AONO/CAMWATER/DG/CIPM/2018 DU 03/12/2018 POUR LA FOURNITURE DES SERVICES  
D'ASSURANCE INDIVIDUEL ACCIDENT ET FRAIS FUNÉRAIRES A LA CAMWATER FINANCEMENT :  
BUDGET DE FONCTIONNEMENT DE LA CAMWATER, EXERCICES 2018 ET SUIVANTS**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Le Directeur Général de la CAMWATER lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la fourniture des services d'Assurance individuel accident et frais funéraires.

## 2. Consistance des prestations

Les prestations à exécuter concernent la couverture en assurance individuelle accident et frais funéraires.

## 3. Cout Prévisionnel

Le montant prévisionnel des prestations est de 120 000 000 (cent vingt millions) Francs CFA TTC.

## 4. Allotissement

Le présent dossier d'Appel d'Offres comprend un lot unique.

## 5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres National ouvert est réservée aux Compagnies d'Assurances de droit camerounais installées au Cameroun, remplissant les conditions prévues par la réglementation en vigueur dans les Etats membres de la Conférence Interafricaine des Marchés d'Assurances (CIMA).

## 6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le budget de Fonctionnement de la CAMWATER Exercice 2018 et suivant.

## 7. Consultation du Dossier

Le Dossier peut être consulté auprès de la Division des Affaires Juridiques et des Marchés (DAJM), porte NB02, sis au siège de la CAMWATER à Douala, Koumassi dès publication du présent avis.

## 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables à la Division des Affaires Juridiques et des Marchés (DAJM), porte NB02, sis au siège de la CAMWATER à Douala, Koumassi dès publication du présent avis, contre présentation du reçu de versement d'une somme non remboursable de **FCFA 100 000** (cent mille) représentant les frais d'achat du dossier d'Appel d'offres au Compte **N°33598800001-89** au profit de « **Compte spécial CAS- ARMP** » de la Banque Internationale du Cameroun pour l'Épargne et le Crédit (BICEC). La copie dudit reçu sera déposée au lieu du retrait du Dossier d'Appel d'Offres.

## 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en Sept (07) exemplaires dont un (01) original papier, six (06) copies papiers marquées comme telle devra parvenir à la Division des Affaires Juridiques et des Marchés (DAJM), porte NB02, sis au siège de la CAMWATER à Douala, Koumassi au plus tard le **19/12/2018 à 11 heures**, heure locale, et déposée contre récépissé. Elle devra porter la mention:

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT  
N°031/AONO/CAMWATER/DG/CIPM/2018 DU 03/12/2018\_ POUR LA FOURNITURE DES SERVICES  
D'ASSURANCE INDIVIDUEL ACCIDENT ET FRAIS  
FUNÉRAIRES A LA CAMWATER  
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

## 10. Delai de Livraison

La période de couverture est de douze (12) mois, soit du **1<sup>er</sup> Janvier 2019 au 31 Décembre 2019 à minuit**.

## 11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, la caution de soumission, établie par un établissement financier de premier ordre agréé par le Ministre chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce n°11 du DAO, valable pendant 120 (Cent Vingt) jours à compter de la date d'ouverture des offres d'un montant de 2 400 000 (Deux millions quatre cent mille)

Les autres pièces administratives requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un établissement financier agréé par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre.

## 12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques aura lieu le **19/12/2018 à 12 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés de la CAMWATER, siégeant au rez-de-chaussée du bâtiment abritant les bureaux du Président de la Commission interne de passation des Marchés de la CAMWATER.

L'ouverture des offres financières se fera au lieu sus mentionné par la même Commission à une date ultérieure.

Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés, et ayant une parfaite connaissance du dossier, peuvent assister à cette séance d'ouverture.

### 13. Critères d'évaluation

#### Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires du présent Appel d'Offres sont notamment les suivants :

- Fausses déclarations, substitution ou falsification des pièces administratives;
- Absence d'une pièce administrative demandée dans le DAO ;
- Absence d'agrément ;
- Note technique inférieure à 70 points sur 100 ;
- Présence d'informations financières dans l'offre technique ou administrative ;

#### Critères essentiels

Les offres techniques seront évaluées sur cent (100) points selon les critères détaillés, pour chaque lot, dans le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO).

#### Méthode de sélection de l'Assureur

Les compagnies seront choisies (pour chaque lot) par la méthode de sélection fondée sur la qualité et le coût.

A l'issue des évaluations techniques et financières, il sera calculé une note générale (technico-financière) comme suit :

$$NG = 0.85 * NT + 0.15 * NF$$

Où :

NG : Note Générale

NT : Note Technique

NF : Note Financière

Avec  $NF = 100 * (MMd) / (MS)$

MMd : Montant évalué du moins disant

MS : Montant évalué du soumissionnaire

### 14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

### 15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables, à la Division des Affaires Juridiques et des Marchés (DAJM), porte NB02, sis au siège de la CAMWATER à Douala, Koumassi.

*DOUALA le 3 Décembre 2018*

*Le DIRECTEUR GÉNÉRAL*

***BOLENGA GERVAIS***

# MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

**AVIS DE CONSULTATION N°012/DC/MINSANTE/CSPM-PNLP/18 DU 23/11/2018 RELATIVE A LA FOURNITURE, ET LA MISE EN SERVICE DE LA CONNEXION INTERNET HAUT DEBIT AU GROUPE TECHNIQUE CENTRAL DU PROGRAMME NATIONAL DE LUTTE CONTRE LE PALUDISME**

**FINANCEMENT**

BUDGET AUTONOME (BA) , BUDGET DE L'ETAT DU CAMEROUN (MINEPAT)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Dans le cadre de la mise en œuvre des activités de lutte contre le paludisme, le Ministre de la Santé Publique, Maître d'Ouvrage, lance un avis de consultation relative à la fourniture, et la mise en service de la connexion internet haut débit au Groupe Technique Central du Programme National De Lutte contre le Paludisme

## 2. Consistance des prestations

La consultation porte sur la fourniture d'une connexion internet haut débit dans le réseau du Groupe Technique Central du Programme National de Lutte contre le Paludisme :

- Une connexion internet haut débit permanente et stable ;
- Un accès internet dans tous les bureaux et salles de conférences du GTC/PNLP ;
- La maintenance des liaisons de transmission ;
- La disponibilité du service.

## 3. Cout Prévisionnel

Le cout prévisionnel de l'opération est de **six millions de FCFA (6 000 000) Hors Taxes.**

## 4. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte aux entreprises de droit camerounais installées au Cameroun et justifiant des capacités, compétences et expertises avérées dans le domaine.

## 5. Financement

Les prestations objet de la présente Demande de cotation sont financées par le Fonds Mondial, pour la partie hors taxes et le budget de l'ETAT du CAMEROUN (MINEPAT), pour les taxes.

## 6. Acquisition du Dossier

La demande de cotation peut être consultée aux heures ouvrables, au Secrétariat du Programme National de Lutte Contre le Paludisme (PNLP), situé à la rue du siège de la Croix Rouge Camerounaise à Yaoundé, derrière la Fondation Chantal BIYA, Tél. /fax : 222 22 39 17, dès publication du présent avis, ou retirée contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de vingt mille (20 000) Francs CFA au Trésor public.

## 7. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires, dont un (01) original et six (06) copies, marqués comme tels, devra être déposée au Secrétariat du Programme National de Lutte Contre le Paludisme (PNLP), situé à la rue du siège de la Croix Rouge Camerounaise à Yaoundé, derrière la Fondation Chantal BIYA ,Tél. /fax : 222 22 39 17, au plus tard le **27/12/2018 à 13 Heures**, heure locale, sous enveloppe cachetée adressée au Maître d'Ouvrage, avec la mention :

*DEMANDE DE COTATION N° 012 /DC/MINSANTE/CSPM-PNLP/18  
RELATIVE A LA FOURNITURE, ET LA MISE EN SERVICE DE LA CONNEXION INTERNET HAUT DEBIT AU  
GROUPE TECHNIQUE CENTRAL DU PROGRAMME NATIONAL DE LUTTE CONTRE LE PALUDISME  
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »*

## 8. Delai de Livraison

Le délai maximum de livraison est fixé à **12 mois**.

Les fournitures objet de la Lettre-Commande seront livrées au Groupe Technique Central du Programme National De Lutte contre le Paludisme (GTC/PNLP)

## 9. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le **27/12/2018 à 14 heures** par la Commission Spéciale de Passation des Marchés du Programme National de Lutte contre le Paludisme, dans le bureau de l'Inspecteur Général des Services Administratifs sis au premier étage du bâtiment principal du MINSANTE.

Ces offres devront être chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC), et accompagnées du modèle de soumission signé.

## 10. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera la Lettre-Commande au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins disant et reconnue conforme pour l'essentiel au dossier de consultation et qui dispose des capacités financières et techniques requises pour exécuter les prestations de manière satisfaisante.

## 11. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date d'ouverture des offres.

## 12. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires, d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables, auprès du Secrétariat du Programme National de Lutte Contre le Paludisme (PNLP) ou à la Section Passation des Marchés du Programme National de Lutte contre le Paludisme situé à la rue du siège de la Croix Rouge Camerounaise à Yaoundé, derrière la Fondation Chantal BIYA Tél. /fax : 222 22 39 17.

YAOUNDE le 23 Novembre 2018

Le *MINISTRE*

**MAMA FOU DA André**

# COMMUNE DE BERTOUA 1ER

**COMMUNIQUE N°39/C/C.BTA 1ER/SG/2018 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/C.BTA 1ER /CDPMLD/ 2018 DU 18/10/2018 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE SIX (06) BLOCS DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE, SIX (06) BLOCS LATRINES À SIX (06) COMPARTIMENTS ET DEUX (02) BLOCS ADMINISTRATIFS DANS CERTAINES ÉCOLES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE BERTOUA1ER , DÉPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, RÉGION DE L'EST (LOT UNIQUE)**

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

**Le Maire de la commune de BERTOUA 1er. Maître d'Ouvrage,**

**Autorité contractante communique :**

Par **DECISION N° /D/CBTA1er /SG/2018 du 16/11/2018** les Lettres-Commandes objets de la consultation sus visée sont attribués

N° LOT	Désignation
1	Bloc de deux (02) salles de classe + Blocs latrines à six (06) compartiments à CEP de MOKOLO 2
2	Bloc de deux (02) salles de classe + Blocs latrines à six (06) compartiments à l'EP de NKOLBIKON 3
3	Bloc de deux (02) salles de classe + Bloc latrine à six (06) compartiments à l'EP d'EKOUNOU
4	Blocs de deux (02) salles de classes dans les EP de KOUME BONIS et de BIRPONDO
5	Bloc de deux (02) salles de classes à l'EP Bilingue de BONIS
6	Blocs administratifs dans les EP de MOKOLO 2 et BIRPONDO
7	Blocs latrines à six (06) compartiments à l'EP Bilingue de BONIS et dans les EP de NKOLBIKON2 et KOUME GOFFI

Lesdits attributaires sont invités à se présenter, au plus tard dans les sept (07) jours suivant la publication du présent communiqué, avec leurs lettres-commandes y relatives.

BERTOUA le 16 Novembre 2018

Le MAIRE

**BEMBELL D'IPACK OLIVIER CROMWELL**

# MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

**COMMUNIQUE N° D13-310 /C/MINSANTE/CAB/DRFP/SDBF/SMP/BAO PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°031/AONO/MINSANTE/CMPM/2018 RELATIF A LA MISE EN PLACE, L'ENTRETIEN ET L'APPROVISIONNEMENT EN CREDIT DE COMMUNICATION DE DEUX (02) FLOTTES TELEPHONIQUE AU PROGRAMME NATIONAL DE LUTTE CONTRE LA TUBERCULOSE EN 02 LOTS FINANCEMENT : FONDS MONDIAL**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre de la Santé Publique communique :

Par Décision N° 2840 /D/MINSANTE/CAB/DRFP/SDBF/SMP/BAO du 23/11/2018

Le marché objet de l'Appel d'Offres susvisé a été attribué à ORANGE CAMEROUN (Lot 1 & 2) aux montant et délai ci-dessous :

N°	Objet	Cout prévisionnel	Montant TTC F C FA	Délai de livraison
Lot 1	Flotte Téléphonique pour le Personnel Administratif, Technique et Financier	29 764 796	27 171 270	12 mois
Lot 2	Achat de Crédit Téléphonique Flotte (pour 292 Utilisateurs : CDT, Agents de Relais Communautaires, Suivi des MDR, Suivi des Transférés, Prisons et autres Acteurs	41 785 204	38 355 655	

Lesdites entreprises sont donc invitées à prendre attache avec le Service des Marchés du Ministère de la Santé Publique pour l'élaboration de leurs projets de marché.

Les sociétés non retenues sont invitées à retirer leurs offres sous quinzaine, faute de quoi elles seront purement et simplement détruites

Yaoundé, le 23 NOV. 2018

YAOUNDE le 23 Novembre 2018

Le *MINISTRE*

**MAMA FOU DA André**

# COTONNIÈRE INDUSTRIELLE DU CAMEROUN

**COMMUNIQUE N°001/CICAM/DG/2018 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°02/A0NO/CICAM-CIPM/2018 DU 09 NOVEMBRE 2018 POUR LA FOURNITURE D'UN SYSTEME BIOMETRIQUE DE CONTROLE DES ENTREES ET AMENAGEMENTS DE LA GUERITE AU SIEGE DE LA COTONNIERE INDUSTRIELLE DU CAMEROUN (CICAM)**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la Cotonnière Industrielle du Cameroun (CICAM), Maître d'Ouvrage communique :

**La société « Ets M.E.S.Q.G », B.P. 6935 Douala, Tél. : 661 96 61 19 / 674 25 77 77, est attributaire du Marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné, pour un montant TTC de 12 338 945 F CFA (douze millions trois cent trente-huit mille neuf cent quarante-cinq) au titre de l'exercice 2018.**

Le délai d'exécution desdites prestations est de **vingt-et-un (21) jours** à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

Ce communiqué tient lieu de mainlevée de la caution de soumission.

*DOUALA le 29 Novembre 2018*

*Le DIRECTEUR GÉNÉRAL*

***EBAH ABADA Édouard***

## COMMUNE DE LOUM

**COMMUNIQUE N°06/C/C/SG/CDPM/2018 DU 24/10/2018 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE COTATION N°002/DC/C/LOUM/CDPM/2018 DU 25 SEPTEMBRE 2018 POUR LES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION DU VILLAGE MABOMBE DE LOUM, DANS LA COMMUNE DE LOUM, ARRONDISSEMENT DE LOUM, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le maire de la Commune de Loum, Autorité Contractante communique,

L'entreprise ci-dessous, a été retenue comme adjudicataire relatif à la demande de cotation suscitée.

Intitulé du projet	Soumissionnaire	Montant TTC(FCFA)	Délai de livraison
Travaux D'électrification Du Village Mabombe De Loum, Dans La Commune De Loum, Arrondissement De Loum, Département Du Moungo, Région Du Littoral.	<b>NJ. CONSULTING TECHNOLOGIES AND SERVICE, BP : 3332 Douala</b> <b>Tél : 698 50 61 53 / 674 909 792</b>	FCFA 26 826 826 (vingt-six millions huit cent vingt-six mille huit cent vingt-six) TTC	Quatre (04) mois

Ladite entreprise est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué au plus tard dans les sept (07) jour qui suivent, sous peine d'annulation, au Service du Secrétariat du Maire de la Commune de Loum pour la mise au point du projet de lettre commande correspondant.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission.

*LOUM le 24 Octobre 2018*

*Le MAIRE*

**KUATE WAMBO Guy Mesmin**

## COMMUNE DE LOUM

**COMMUNIQUE N°04/C/C/SG/CDPM/2018 DU 27/09/2018 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE COTATION N°001/DC/C/LOUM/CDPM/2018 DU 10 AOUT 2018 POUR LES TRAVAUX D'ACHÈVEMENT DE LA CONSTRUCTION DE VINGT (20) BOUTIQUES REPARTIES EN DEUX BLOCS AU MARCHÉ DE LOUM, DANS LA COMMUNE DE LOUM, ARRONDISSEMENT DE LOUM, DÉPARTEMENT DU MOUNGO, RÉGION DU LITTORAL**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le maire de la Commune de Loum, Autorité Contractante communique,

L'entreprise ci-dessous, a été retenue comme adjudicataire relatif à la demande de cotation suscitée.

Intitulé du projet	Soumissionnaire	Montant TTC(FCFA)	Délai de livraison
Pour Les Travaux D'achèvement De La Construction De Vingt (20) Boutiques Reparties En Deux Blocs Au Marche De Loum, Dans La Commune De Loum, Arrondissement De Loum, Département Du Moungo, Région Du Littoral	<b>STE ETUDES ET REALISATION BATIMENT ET TRAVAUX PUBLICS (ENERTBTP), BP : 1573 Yaoundé Tél : 697 49 16 16 / 699 54 82 41</b>	FCFA 27 915 000(vingt-sept millions neuf cent quinze mille cinq cent) FCFA TTC	Deux (02) mois

Ladite entreprise est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué au plus tard dans les sept (07) jour qui suivent, sous peine d'annulation, au Service du Secrétariat du Maire de la Commune de Loum pour la mise au point du projet de lettre commande correspondant.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission.

*LOUM le 27 Octobre 2018*

*Le MAIRE*

**KUATE WAMBO Guy Mesmin**

## COMMUNE D'EBONE

**DECISION MUNICIPALE N°34/DM/C/EBONE/SG/2018 DU 15/11/2018 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 09/AONO/MINDDEVEL/RLT/DMGO/C/EBONE/SG/2018 DU 01 OCTOBRE 2018 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT D'ASTREINTE AU CENTRE DE SANTÉ INTÉGRÉ DE NKONGNINE DANS L'ARRONDISSEMENT DE NLONAKO, DÉPARTEMENT DU MOUNGO.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### LE MAIRE DE LA COMMUNE D'EBONE,

Vu la Constitution ;

Vu la Loi n° 2004/17 du 22 juillet 2004 d'orientation de la décentralisation ;

Vu la Loi n° 2004/018 du 22 juillet fixant les règles applicables aux Communes

Vu le Décret n° 77/91 du 25 mars 1977 déterminant les pouvoirs de tutelles sur les Communes, Syndicats des Communes et établissements communaux modifié et complété par le Décret N°90/1464 du 09 novembre 1990

Vu le Décret n° 95/082 du 24 avril 1995 portant création des nouvelles Communes ;

Vu le Décret N° 2008/377 du 12 novembre 2008 fixant les attributions des chefs de circonscription administrative et portant organisation et fonctionnement de leurs services ;

Vu le Décret N° 2012/074 du OB mars 2012 portant création organisation et fonctionnement des Commissions de passation des marchés

Vu le Décret 2017/343 du 03 juillet portant nomination de Monsieur GALIM NGONG Irénée en qualité de Préfet du Département du Moungo

Vu l'Arrêté n° 00000353/NMINATD/DCTD du 22 novembre 2013 constatant l'élection de Madame SIDIKI Félicité Epse MANON au poste de Maire de la Commune d'Ebone et ses Adjoints à l'issue du scrutin municipal du 30 septembre 2013

Vu la Décision N° 00000446/D/MINMAP/SG/DAJ du 20 juillet 2016 constatant la composition des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès de certaines Communes ,

Considérant l'Appel d'Offres National Ouvert N° 09/AONO/MINDDEVELJ RLT/ DMGO/C/EBONE/SG/2018 du 01 octobre 2018 en procédure d'urgence pour les travaux de construction d'un logement d'astreinte au Centre de Santé Intègre de Nkongnine dans l'Arrondissement de Nlonako, Département du Moungo

Considérant le procès-verbal de Commission Interne de Passation des marchés ;

Considérant les nécessités de service.

### DECIDE

**Article 1er:** Les ETS APTIC, BP. : 44 Baham ont été retenus comme adjudicataire du marché relatif travaux de construction d'un logement d'astreinte au Centre de Santé Intégré de Nkongnine dans l'Arrondissement de Nlonako. Département du Moungo pour un montant de 30.000.000 F (trente millions de francs) CFA TTC et un délai d'exécution de trois (03) mois.

**Article 3** La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera. /-

*EBONE le 15 Novembre 2018*

*Le MAIRE*

**MME SIDIKI ÉPSE MANON FÉLICITÉ**

# COTONNIÈRE INDUSTRIELLE DU CAMEROUN

**DECISION N°01/CICAM/DG/2018 PORTANT ATTRIBUTION DE MARCHÉ SUITE A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°02/AONO/CICAM-CIPM/2018 DU 09 NOVEMBRE 2018 POUR LA FOURNITURE D'UN SYSTEME BIOMETRIQUE DE CONTROLE DES ENTREES ET AMENAGEMENTS DE LA GUERITE AU SIEGE DE LA COTONNIERE INDUSTRIELLE DU CAMEROUN (CICAM)**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**Le Directeur Général**

Vu la constitution,

Vu la Loi n° 2017/011 du 12 juillet 2017 portant statut général des entreprises publiques ;

Vu la Loi n°2017/021 du 20 Décembre 2017 portant Loi des finances de la République du Cameroun ;

Vu le Décret n°2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;

Vu la résolution N°113/CA/CICAM/2017 du 06 Octobre 2017 portant création, organisation et fonctionnement de la Commission interne de Passation des Marchés auprès de la CICAM ;

**Décide :**

**Article 1 :**

Le Marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné est attribué à la société « Ets M.E.S.Q.G », **B.P. 6935 Douala, Tél. : 661 96 61 19 / 674 25 77 77**

- **Montant TTC du Marché : 12 338 945 F CFA**
- **Délai d'exécution : Vingt-et-un (21) jours**

**Article 2 :**

La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

*DOUALA le 29 Novembre 2018*

*Le DIRECTEUR GÉNÉRAL*

***EBAH ABADA Édouard***

# COMMUNE DE NGUELEBOK

**DECISION N°003/D/RE/DK/CNGBK/SG/CPDM/KADEY/2018 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/RE/DK/CNGBK/SG/CDPM/2018 DU 30 OCTOBRE 2018 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA MAITRISE D'OEUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE(04) BLOCS DE DEUX(02) SALLES DE CLASSE. QUATRE BLOCS ADMINISTRATIFS ET QUATRE BLOCS LATRINES DANS CERTAINES ECOLES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE NGUELEBOK, DEPARTEMENT DE LA KADEY, REGION DE L'EST,**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NGUELEBOK  
(Autorité Contractante)**

**DECIDE :**

**Article 1** : Est déclaré adjudicataire de la Lettre Commande relative à l'Appel d'Offres National Ouvert N°003/AONO/RE/DK/CNGBK/CDPM/2018 du 30/10/2018, le soumissionnaire ci-après désigné:

N°	Adjudicataire	Montant TTC En FCFA	Délais d'exécution	Localités	Observations
01	<b>ETS BETIC</b> Tel : 673 45 08 42	11431782	05 MOIS	Commune de NGUELEBOK	Offre unique jugée conforme pour l'essentiel au DAO

**Article 2:**La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

*NGUELEBOK le 27 Novembre 2018*

*Le MAIRE*

***LOUMBOUA Emmanuel***

# COMMUNE DE BERTOUA 1ER

**DECISION N°121/D/C.BERTOUA 1ER/SG/2018PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/C.BERTOUA 1ER /CDPMP-LD/2018 DU 18/10/2018 POUR LA MAÎTRISE D'OEUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE SIX (06) BLOCS DE DEUX (02) SALLES DE DASSE. SIX (06) BLOCS LATRINES À SIX (06) COMPARTIMENTS ET DEUX (02) BLOCS ADMINISTRATIFS DANS CERTAINES ÉCOLES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE BERTOUA 1ER, DÉPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, RÉGION DE L'EST (LOT UNIQUE)**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BERTOUA 1er, Autorité Contractante**

**DECIDE:**

**Article 1er :** La Lettre-Commande objet de l'Avis d'Appel d'Offres susvisé est attribuée au soumissionnaire ci-après :

N° LOT	Désignation
unique	Maîtrise d'oeuvre des travaux de construction de six (06) blocs de deux (02) salles de classe, six (06) blocs latrines à six (06) compartiments et deux (02) blocs administratifs dans certains écoles publiques de la commune de BERTOUA 1er

**Article 2 :** La présente décision sera enregistrée et publié partout où besoin sera.

*BERTOUA le 16 Novembre 2018*

*Le MAIRE*

**BEMBELL D'IPACK OLIVIER CROMWELL**

# COMMUNE DE DIBOMBARI

## DECISION MUNICIPALE N° /DM/CDIMO/CIPM/16 PORTANT ATTRIBUTION D'UN MARCHÉ PUBLIC

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### LE MAIRE DE COMMUNE DE DIBOMBARI

Vu la constitution:

Vu la loi n°20041017 du 22 Juillet 2004 d'orientation de la décentralisation .

Vu la loi n° 2004/018 du 22 Juillet 2004 fixant les règles applicables aux communes

**Vu** la loi n° 2009/011 du 10 juillet 2009 portant régime financier des collectivités territoriales décentralisées

**Vu** le décret n°77/91 du 25 mars 1977 déterminant les pouvoirs de tutelle sur les communes, syndicats des communes et établissements communaux, modifié par le décret n°90/1464 du 8 Novembre 1990 ;

**Vu** le décret n°2001/216 du 24 août 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP)

Vu le décret 2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics

**Vu** l'arrêté n°00000183/MINATDIDCTD du 4 novembre 2013 constatant l'élection du Maire, NGUIME EKOLLO Frédéric, à l'issue du scrutin municipal du 30/09/2013 dans la Commune de Dibombari, Département du Mounjo ; Vu l'arrêté n°0016/MINMAP/MINFI du 15 janvier 2014 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès de certaines communes

**Vu** l'arrêté conjoint n°00000226/MINTVIAP/MINFI du 06 août 2013 fixant les indemnités des sessions des Présidents, Membres et Secrétaires des Commissions de Passation des Marchés, des Présidents, Membres et Rapporteurs des Sous-commissions d'analyse des offres, ainsi que celui des indemnités forfaitaires allouées aux personnels du Ministère des Marchés Publics impliqués dans la passation, le suivi et le

contrôle des marchés publics;

Vu la décision n° 000049/CAB/MINMAP du 05 août 2014 portant désignation

des Présidents de Commissions internes de passation des marchés auprès de certaines Commissions internes de passation des marchés auprès de certaines Communes d' Arrondissement;

Vu la Circulaire n°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics.

**Considérant les propositions de la Commission Interne de Passation des Marchés**

### DECIDE

**ARTICLE 1: L'ETABLISSEMENT BRENDA**, 8.P. 3487 DOUALA-CAMEROUN, est déclarée adjudicataire du Dossier de Consultation N° 001/DC/CD/SG/STADU/CIPM du 06 Novembre 2018 et dont les caractéristiques se présentent comme suit

**NATURE DU MARCHÉ** FOURNITURE PEDAGOGIQUE ET SCOLAIRE OU PAQUETS MINIMA DES ECOLES DE LA COMMUNE DE DIBOMBARI

**MONTANT DU MARCHÉ** 5 420 095 (Cinq millions quatre cent vingt mille quatre-vingt-quinze) FCFA TTC

**DELAÏ D'EXECUTION DU MARCHÉ** Un (01) mois

**ARTICLE 2:** La présente décision sera enregistrée, notifiée à l'intéressé et publiée partout où besoin sera

*DIBOMBARI le 9 Novembre 2018*

*Le MAIRE*

**NGUIME EKOLLO Frédéric**

## COMMUNE D'EBONE

**DECISION MUNICIPALE N°33/DM/C/EBONE/SG/2018 DU 05/11/2018 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° ° 02/AC/MINDDEVEL/RLT/DMGO/SG/CIPM/2018 DU 28 SEPTEMBRE 2018 EN PROCÉDURE DE GRÉ À GRÉ POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE SALLE DE CLASSE À L'ECOLE PUBLIQUE DE BEMDJO DANS L'ARRONDISSEMENT DE NLONAKO, DÉPARTEMENT DU MOUNGO.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### LE MAIRE DE LA COMMUNE D'EBONE,

Vu la Constitution ;

Vu la Loi n° 2004/17 du 22 juillet 2004 d'orientation de la décentralisation ;

Vu la Loi n° 2004/018 du 22 juillet fixant les règles applicables aux Communes

Vu le Décret n° 77/91 du 25 mars 1977 déterminant les pouvoirs de tutelles sur les Communes, Syndicats des Communes et établissements communaux modifié et complété par le Décret N°90/1464 du 09 novembre 1990

Vu le Décret n° 95/082 du 24 avril 1995 portant création des nouvelles Communes ;

Vu le Décret N° 2008/377 du 12 novembre 2008 fixant les attributions des chefs de circonscription administrative et portant organisation et fonctionnement de leurs services ;

Vu le Décret N° 2012/074 du OB mars 2012 portant création organisation et fonctionnement des Commissions de passation des marchés

Vu le Décret 2017/343 du 03 juillet portant nomination de Monsieur GALIM NGONG Irénée en qualité de Préfet du Département du Moungo

Vu l'Arrêté n° 00000353/NMINATD/DCTD du 22 novembre 2013 constatant l'élection de Madame SIDIKI Félicité Epse MANON au poste de Maire de la Commune d'Ebhone et ses Adjoints à l'issue du scrutin municipal du 30 septembre 2013

Vu la Décision N° 00000446/D/MINMAP/SG/DAJ du 20 juillet 2016 constatant la composition des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès de certaines Communes,

Considérant l'Avis de Consultation N° 02/ACIMINDDEVEL/ RLT/ DMGO/SG/CIPM/2018 du 28 septembre 2018 en procédure de gré à gré pour les travaux de construction d'une salle de classe à l'Ecole Publique de Bemdjo dans l'Arrondissement de Nlonako, Département du Moungo

Considérant le rapport de la Commission Ad Hoc d'analyse des dossiers des soumissionnaires ;

Considérant les nécessités de service.

### DECIDE

**Article 1er:** La **SOCIETE CLEAN-SERVICES SARL** a été retenue comme adjudicataire du marché relatif aux travaux de construction d'une salle de classe à l'Ecole Publique de Bemdjo dans l'Arrondissement de Nlonako, Département du Moungo pour un montant de 8.000.000 F (huit millions de francs) CFA TTC et un délai d'exécution de trois (03) mois.

**Article 3** La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera. /-

*EBONE le 5 Novembre 2018*

*Le MAIRE*

**MME SIDIKI ÉPSE MANON FÉLICITÉ**

## COMMUNE D'EBONE

**DECISION MUNICIPALE N°35/DM/C/EBONE/SG/2018 DU 15/11/2018 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°02/DC/MINDDEVEL/RLT/DMGO/SG/CIPM/2018 DU 01 OCTOBRE 2018 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CANTONNAGE DU TRONÇON DE ROUTE BITUMÉE CARREFOUR NDOUNGUÉ INTER N5 - NDOUNGUÉ (RN) DANS L'ARRONDISSEMENT DE NLONAKO, DÉPARTEMENT DU MOUNGO.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### LE MAIRE DE LA COMMUNE D'EBONE,

Vu la Constitution ;

Vu la Loi n° 2004/17 du 22 juillet 2004 d'orientation de la décentralisation ;

Vu la Loi n° 2004/018 du 22 juillet fixant les règles applicables aux Communes

Vu le Décret n° 77/91 du 25 mars 1977 déterminant les pouvoirs de tutelles sur les Communes, Syndicats des Communes et établissements communaux modifié et complété par le Décret N°90/1464 du 09 novembre 1990

Vu le Décret n° 95/082 du 24 avril 1995 portant création des nouvelles Communes ;

Vu le Décret N° 2008/377 du 12 novembre 2008 fixant les attributions des chefs de circonscription administrative et portant organisation et fonctionnement de leurs services ;

Vu le Décret N° 2012/074 du OB mars 2012 portant création organisation et fonctionnement des Commissions de passation des marchés

Vu le Décret 2017/343 du 03 juillet portant nomination de Monsieur GALIM NGONG Irénée en qualité de Préfet du Département du Moungo

Vu l'Arrêté n° 00000353/NMINATD/DCTD du 22 novembre 2013 constatant l'élection de Madame SIDIKI Félicité Epse MANON au poste de Maire de la Commune d'Ebhone et ses Adjoints à l'issue du scrutin municipal du 30 septembre 2013

Vu la Décision N° 00000446/D/MINMAP/SG/DAJ du 20 juillet 2016 constatant la composition des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès de certaines Communes ,

Considérant la Demande de Cotation N° 02/DC/MINDDEVELJ RLT/ DMGO/CIEBONEISG/2018 du 1ER octobre 2018 en procédure d'urgence pour les travaux de Cantonnage du tronçon de route bitumée carrefour Ndoungué Inter N5 -Ndoungué (RN) dans l'Arrondissement de Nlonako, Département du Moungo.

Considérant le procès-verbal de Commission Interne de Passation des marchés ;

Considérant les nécessités de service.

### DECIDE

**Article 1er:** Les ETS LES BATISSEURS UNIS, BP. 173 Nkongsamba ont été retenus comme adjudicataire du marché relatif aux travaux de Cantonnage du tronçon de route bitumée carrefour Ndoungué (Inter N5) - Ndoungué (RN) dans l'Arrondissement de Nlonako, Département du Moungo pour un montant de 6 636 859 F (SIX MILLIONS SIX CENT TRENTE SIX MILLE HUIT CENT CINQUANTE NEUF FRANCS) CFA TTC et un délai d'exécution de douze (12) mois.

**Article 3** La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera. /-

*EBONE le 15 Novembre 2018*

*Le MAIRE*

**MME SIDIKI ÉPSE MANON FÉLICITÉ**

# COMMUNE DE LOUM

## DECISION N°03/D/C/SG/CDPM/2018 PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE-COMMANDE

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

### LE MAIRE DE LA COMMUNE DE LOUM

Autorité Contractante

Vu la constitution

Vu le décret N°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ; modifié et complété par le décret n°20181190 du 02 mars 2018 ; le décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le décret 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le décret N°2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

Vu le décret N°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP ;

Vu l'arrêté N°0222/CAB/PR du 08 mai 2015 portant nomination des responsables dans les services déconcentrés du Ministère des Marchés Publics ;

Vu la circulaire N°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution de Marchés Publics ;

Vu la circulaire N°004/CA/3/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;

Vu la lettre circulaire n°00054C/MINMAP/CAB/ du 03 juillet 2018, précisant les mesures transitoires à observer suite à la signature et à la publication du décret 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le procès-verbal de la session du 16 octobre 2018 de la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics du Mounjo ;

Considérant la Demande de Cotation n°001/DC/C/LOUM/CDPM/2018 DU 10 AOUT 2018 Pour Les Travaux D'achèvement de la construction de Vingt (20) Boutiques réparties en deux blocs au marché de Loum, Dans La Commune De Loum, Arrondissement De Loum, Département Du Mounjo, Région Du Littoral;

### DECIDE

**Article 1er** : l'entreprise **STE ETUDES ET REALISATION BATIMENT ET TRAVAUX PUBLICS (ENERTBTP), BP : 1573 Yaoundé Tél : 697 49 16 16 / 699 54 82 41** est déclarée adjudicataire de la Lettre-Commande de la Demande de Cotation n°001/DC/C/LOUM/CDPM- MGO/2018 du 10 Aout 2018 susvisée et dont les caractéristiques se présentent comme suit :

**Nature de la Lettre-Commande** : Pour Les Travaux D'achèvement de la construction de Vingt (20) Boutiques réparties en deux blocs au marché de Loum, Dans La Commune De Loum, Arrondissement De Loum, Département Du Mounjo, Région Du Littoral;

**Montant de la Lettre-Commande** : 27 915 000(vingt-sept millions neuf cent quinze mille cinq cent) FCFA TTC.

**Délai d'exécution** : soixante jours (60) jours calendaires

**Article 2** : la présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /.

LOUM le 27 Octobre 2018

Le MAIRE

**KUATE WAMBO Guy Mesmin**

## COMMUNE DE LOUM

### DECISION N°05/D/C/SG/CDPM/2018 PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE-COMMANDE

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

#### LE MAIRE DE LA COMMUNE DE LOUM

Autorité Contractante

Vu la constitution

Vu le décret N°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ; modifié et complété par le décret n°20181190 du 02 mars 2018 ; le décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le décret 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le décret N°2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

Vu le décret N°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP ;

Vu l'arrêté N°0222/CAB/PR du 08 mai 2015 portant nomination des responsables dans les services déconcentrés du Ministère des Marchés Publics ;

Vu la circulaire N°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution de Marchés Publics ;

Vu la circulaire N°004/CA/3/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;

Vu la lettre circulaire n°00054C/MINMAP/CAB/ du 03 juillet 2018, précisant les mesures transitoires à observer suite à la signature et à la publication du décret 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le procès-verbal de la session du 16 octobre 2018 de la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics du Moungo ;

Considérant la Demande de Cotation n°02/DC/C/LOUM/CDPM-MG0/2018 du 25 septembre 2018 pour les travaux d'électrification du village MABOMBE de Loum, dans la Commune de Loum, Arrondissement de Loum, Département du Moungo, Région Du Littoral ;

#### **DECIDE**

**Article 1er** : l'entreprise **NJ. CONSULTING TECHNOLOGIES AND SERVICE, BP : 3332 Douala Tél : 698 50 61 53 / 674 909 792** est déclarée adjudicataire de la Lettre-Commande de la Demande de Cotation n°02/DC/C/LOUM/CDPM-MGO/2018 du 25 septembre 2018 susvisée et dont les caractéristiques se présentent comme suit :

**Nature de la Lettre-Commande** : pour les travaux d'électrification du village MABOMBE de Loum, dans la Commune de Loum, Arrondissement de Loum, Département du Moungo, Région Du Littoral ;

**Montant de la Lettre-Commande** : 26 826 826 (vingt-six millions huit cent mille huit cent vingt-six) FCFA TTC.

**Délai d'exécution** : cent vingt jours (120) jours calendaires

**Article 2** : la présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /.

*LOUM le 24 Octobre 2018*

*Le MAIRE*

**KUATE WAMBO Guy Mesmin**

## COMMUNE DE LOUM

### DECISION N°06/D/C/SG/CDPM/2018 PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE-COMMANDE

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

#### LE MAIRE DE LA COMMUNE DE LOUM

Autorité Contractante

Vu la constitution

Vu le décret N°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ; modifié et complété par le décret n°2018/190 du 02 mars 2018 ;

Vu le décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le décret 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le décret N°2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

Vu le décret N°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP ;

Vu l'arrêté N°0222/CAB/PR du 08 mai 2015 portant nomination des responsables dans les services déconcentrés du Ministère des Marchés Publics ;

Vu la circulaire N°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution de Marchés Publics ;

Vu la circulaire N°004/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;

Vu la lettre circulaire n°0005/LC/MINMAP/CAB/ du 03 juillet 2018, précisant les mesures transitoires à observer suite à la signature et à la publication du décret 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu l'autorisation de gré à gré N°006368/L/PR/M1NMAP/CAB du 29 Octobre 2018 ;

Considérant la Demande de Consultation des entreprises N°01/DCE/COMMUNE-LOUM/CDPM/2018 du 29 OCTOBRE 2018 suivant autorisation de gré à gré

N°006368/1JPR/MINMAP/CAB DU 29 octobre 2018 pour la fourniture du paquet minimum aux écoles primaires publiques de la commune de Loum, dans l'arrondissement de Loum Département du Moungo Région du littoral;

#### DECIDE

**Article 1er** : Les **ETS CASA, BP : Loum Tél : 677 21 46 88** est déclarée adjudicataire de la Lettre-Commande de la Demande de Consultation des entreprises N°01/DCE/COMMUNE-LOUM/CDPM/2018 du 29 OCTOBRE 2018 suivant autorisation de gré à gré N°006368/LJPR/MINMAP/CAB du 29 octobre 2018 susvisée et dont les caractéristiques se présentent comme suit

**Nature de la Lettre-Commande** : pour les travaux d'électrification du village MABOMBE de Loum, dans la Commune de Loum, Arrondissement de Loum, Département du Moungo, Région Du Littoral ;

**Montant de la Lettre-Commande** : 6 111 908 (six millions cent onze mille neuf cent huit) FCFA TTC.

**Délai d'exécution** : trente (30) jours calendaires

**Article 2** : la présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /.

LOUM le 12 Novembre 2018

Le MAIRE

**KUATE WAMBO Guy Mesmin**

# COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

**ADDITIF N° 02 AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET NATIONAL  
N°22/ASMI/CUD/SG/DARHL/2018 DU 25 OCTOBRE 2018 RELATIF A LA PRESELECTION DES  
COMPAGNIES D'ASSURANCES EN VUE DE LA FOURNITURE DES POLICES D'ASSURANCE AU PROFIT  
DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA POUR LES EXERCICES 2019 ET 2020**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Autres
	<p><b>Au lieu de ...</b> N/A</p>
	<p><b>Lire plutot</b></p> <p>Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala, communique au titre de l'additif n° 02 les modifications suivantes:</p> <p><b>1- Au niveau des critères essentiels</b></p> <p><b>NB: Télécharger la pièce d'origine pour avoir accès aux nouveaux Critères évaluation du dossier technique</b></p> <p><b>2- La date de dépôt des offres initialement prévue par l'additif N°1 le 28 Novembre 2018 est reportée au 11 Décembre 2018 à 12 heures, heure local.</b></p> <p>Le reste sans changement. /-</p>

DOUALA le 30 Novembre 2018

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

**NTONE NTONE DR. Fritz**

**PUBLICITÉ**

**Service e-JDM**  
JDM Electronique



*Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.*

**Service e-CNE**  
CNE Electronique



*Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.*

### Personne Morale

Société : .....

Secteur d'activité : .....

Représentant  
ou  
Point Focal

Civilité :  Mme  Mr

Nom : .....

Prénom : .....

Fonction : .....

Tél. (\*) : ..... E-mail (\*) : .....

### Personne Physique

Civilité :  Mme  Mr

Nom : .....

Prénom : .....

Profession : .....

Tél. (\*) : ..... E-mail (\*) : .....

### Localisation

Pays : ..... Ville : .....

Adresse (\*\*): ..... B.P. : .....

Tél. (\*) : ..... Fax : .....

E-mail (\*) : .....

Site web : .....

### Option d'Abonnement

- Annuel 49.000 FCFA TTC
- Semestriel 25.000 FCFA TTC
- Trimestriel 15.000 FCFA TTC
- Mensuel 10.000 FCFA TTC

### Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16  
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510  
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691  
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026  
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse [billing@armp.cm](mailto:billing@armp.cm), d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse [support@armp.cm](mailto:support@armp.cm)

(\*) séparez les données multiples par les virgules.  
(\*\*) quartier, rue, etc....



# LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)



## Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

## Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

## Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur **Smartphone/ Tablette / PC**

## Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière

 [www.arpmp.cm](http://www.arpmp.cm)



**e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...**  
**La meilleure information sur les Marchés Publics !**

CONTACTS AGENCE

CONTACTS PROJET



✉ 6604 Yaoundé - Cameroun  
☎ 222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09  
🖨 222 20 60 43 / 222 20 33 26  
✉ infos@arpmp.cm 🌐 www.arpmp.cm

☎ 222 20 49 17  
🌐 Internet : [pridesoft.arpmp.cm](http://pridesoft.arpmp.cm)  
✉ Email : [pridesoft@arpmp.cm](mailto:pridesoft@arpmp.cm)